



# Projet Educatif De Territoire



Mairie de Laxou  
3 avenue Paul Déroulède  
80049 – 54526 LAXOU Cedex  
téléphone : 03 83 90 54 54  
courriel : [contact@laxou.fr](mailto:contact@laxou.fr)

2017

## PREAMBULE

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT), mentionné à l'article L 551-1 du Code de l'Education, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet initié par la ville à l'occasion de la nouvelle organisation du temps scolaire en 2013, relève d'une démarche partenariale avec les services de l'Etat concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Il vise à élaborer une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, et à permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.

Aussi, dans le cadre du suivi du PEDT 2013-2016, et l'élaboration du PEDT 2017, deux instances ont été mises en place :

- Une commission spécialisée PEDT interne aux services de la commune, composée des chefs de services dont les missions de services publics touchent le domaine de l'éducation. Cette commission a pour but de mutualiser l'offre de services existants afin de proposer dans le cadre du PEDT, un projet optimisé, sur les bases de qualités déjà en place et sur les nouvelles directives de la réforme.
- Un comité de suivi : il est mis en place au sein de chaque école, présidé par l'adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires et périscolaires. Il se réunit trois fois par an et fait le point sur les activités périscolaires (restauration scolaire, garderie périscolaire et Dispositif de l'Aménagement du Temps de l'Enfant). Sont membres de ce comité, la municipalité, les représentants des parents d'élèves et enseignants ainsi que les enfants délégués. Ces derniers travaillent en amont, font des propositions sur les choses à améliorer, et sur ce qu'ils aimeraient pérenniser.

Le projet est coordonné par le responsable pédagogique, Monsieur Lionel DEMANGE, Responsable du service éducation.

Celui-ci peut être joint au 03 83 90 54 54, mais également par mail à [contact@laxou.fr](mailto:contact@laxou.fr) et à l'adresse suivante:

Mairie de LAXOU, 3, avenue Paul Déroulède - 54520 Laxou.

## SOMMAIRE

<b>PREAMBULE.....</b>	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>3</b>
<b>Note d'information .....</b>	<b>5</b>
<b>Présentation et Périmètre du Territoire.....</b>	<b>6</b>
<b>I) Périmètre et public du PEDT.....</b>	<b>7</b>
1) Territoire concerné.....	7
2) Atouts et Freins du Territoire.....	7
3) Périmètre du PEDT.....	9
4) Nombre d'enfants potentiellement concernés.....	9
<b>II) Durée du PEDT.....</b>	<b>10</b>
<b>III) Objectifs du PEDT.....</b>	<b>11</b>
<b>IV) Articulation du PEDT avec les dispositifs existant</b>	<b>13</b>
<b>Projet Educatif De Territoire.....</b>	<b>15</b>
<b>I) L'enfant à Laxou : de la naissance à 11 ans.....</b>	<b>16</b>
1) Temps scolaire et périscolaire.....	16
2) Temps extrascolaire.....	37
3) Points d'amélioration.....	49
<b>II) L'adolescent à Laxou : de 12 à 16 ans.....</b>	<b>52</b>
1) Temps scolaire et périscolaire.....	52
2) Temps extrascolaire.....	53

3) Points d'amélioration.....	56
<b>Annexe du Projet Educatif De Territoire.....</b>	<b>58</b>
<b>FICHE 1 : GLOSSAIRE DES ASSOCIATIONS.....</b>	<b>59</b>
1) Associations siégeant sur la commune.....	59
2) Associations non communales partenaires.....	63
<b>FICHE 2 : AIDES COMMUNALES.....</b>	<b>66</b>
<b>FICHE 3 : focus sur une des actions du DRE.....</b>	<b>67</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>69</b>

## Note d'information

La rédaction de ce Projet Educatif de Territoire (PEDT) a été guidée par un souhait d'une démonstration logique des actions et services qu'offre la commune de Laxou en faveur de la jeunesse.

L'objectif est de présenter un panorama exhaustif des services apportés par la ville, de la naissance de l'enfant à ses 16 ans dans les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Ainsi, le PEDT de la commune est divisé en deux grandes parties :

- L'enfant à Laxou de la naissance à 11 ans
- L'adolescent à Laxou : de 12 à 16 ans.

Chacune de ses parties est divisée en trois sections, les actions et services dans les temps scolaire et périscolaire, dans le temps extrascolaire et enfin un point sur les axes d'amélioration, possibles envisagés.

Les services municipaux ont une forte présence dans chacun des temps.

En outre, un terme suivi d'un "\*", renvoie à l'annexe du PEDT à partir de la page 55.

PRESENTATION  
ET  
PERIMETRE  
DU  
TERRITOIRE

## I) Périmètre et public du PEDT

### 1) Territoire concerné

Située dans la partie ouest de l'agglomération nancéienne et 3ème ville de la Métropole du Grand Nancy (qui compte environ 266 000 habitants), la commune de Laxou est « la » porte d'entrée de l'agglomération.

14 795 habitants vivent dans la commune, répartis sur quatre quartiers :

- le quartier du Village pittoresque aux rues tortueuses.
- le quartier Zola Sainte-Anne, construit en 1920, appelé aussi quartier des Trois Villes car limitrophe avec Nancy et Villers-lès-Nancy.
- le quartier des Provinces, construit dès 1955 sur une trentaine d'hectares, pour pallier le manque de logements lié à l'explosion démographique.
- le quartier du Champ-le-Bœuf, à l'entrée de l'autoroute de Metz, sur le Plateau de Haye. Ce quartier, construit dans les années 70, présente la particularité d'être intercommunal : il est ainsi partagé entre les Villes de Laxou et Maxéville.

De plus, la commune bénéficie d'une richesse due à sa diversité environnementale. En effet, 75% de la superficie de la commune est boisée.

### 2) Atouts et Freins du Territoire

#### **Ressources matérielles de la commune**

Les équipements communaux mis à la disposition des enfants sur les temps scolaire et périscolaire sont :

- 6 gymnases
- 1 salle omnisports
- 6 terrains de football
- 7 courts de tennis
- 1 salle d'arts martiaux
- 1 piste d'athlétisme
- 1 mini-golf
- 1 city stade
- 1 piscine
- 1 salle de billard
- 1 stand de tir
- 1 parcours de santé
- 2 bibliothèques médiathèques
- 1 ludothèque
- 1 halte-garderie

- 15 salles d'activités
- 3 salles de spectacles
- 4 pôles informatiques
- 3 salles de danse
- 4 sites de restauration scolaire
- 8 salles de garderie

Les enfants bénéficient en parallèle de la proximité de l'ensemble des parcs, forêt, espaces verts, sentiers communaux, ruches, «zones humides» pédagogiques etc...

### Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT

ATOUPS	LEVIERS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 75% du territoire de la commune sont boisés.</li> <li>- Une offre d'infrastructures importante et équitable entre les quartiers.</li> <li>- Existence de locaux, terrains sportifs et culturels variés, répartis sur l'ensemble du territoire.</li> <li>- Investissement dans le domaine du livre, de la lecture, du conte ...</li> <li>- Des bibliothèques-médiathèques faciles d'accès pour chacun des quartiers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la mise en place d'actions éducatives en lien avec l'environnement.</li> <li>- Aller plus loin dans l'offre de la pratique sportive. Le sport est considéré comme une activité de loisir au même titre que la culture. L'ATE met en avant le côté ludique voire occupationnel du sport : le potentiel du sport comme moyen d'intervention sociale n'est pas complètement exploité</li> <li>- Développer davantage la pratique d'activités culturelles dans les quartiers prioritaires et promouvoir la lecture, la culture, les arts pour tous les enfants.</li> </ul>

### Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT

FREINS	MODALITES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disparité sociétale et culturelle entre quartiers</li> <li>- Eloignement géographique des 2 grands quartiers ne facilitant pas la mise en place d'actions communes.</li> <li>- Modification dans l'organisation familiale et des modes de garde suite aux changements des horaires scolaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'actions ciblées en fonction des problématiques</li> <li>- Mixité des groupes scolaires pendant le temps ATE.</li> <li>- Présence d'élus référents pour chaque quartier permettant une plus grande prise en compte des problématiques sociétales et donc in fine éducatives.</li> </ul>

### 3) Périmètre du PEDT

La commune de Laxou place volontairement le périmètre de son Projet Educatif De Territoire autour de l'enfant **de la naissance à 16 ans**.

En effet, il est essentiel d'accompagner l'enfant à chaque étape de son développement dès son plus jeune âge.

Dans ce but, la commune de Laxou met en œuvre un éventail d'actions permettant l'accompagnement des enfants mais également des parents.

### 4) Nombre d'enfants potentiellement concernés

Le PEDT de la ville de Laxou concerne l'ensemble des établissements scolaires, écoles primaires et collèges. Par conséquent, 1564 élèves (hors structures petite enfance), 1051 enfants en écoles élémentaires et 513 collégiens sont concernés par le Projet Educatif De Territoire.

La réforme des rythmes scolaires faisant partie intégrante du PEDT concerne, quant à elle, les écoles primaires communales.

Les écoles primaires se répartissent en 4 groupes scolaires dénommés Victor Hugo, Louis Pergaud, Albert Schweitzer et Emile Zola, comprenant chacun une école élémentaire et une école préélémentaire.

Le groupe scolaire Albert Schweitzer se situe sur le quartier du Champ-le-Bœuf classé en quartier prioritaire de la politique de la ville, Zone Franche Urbaine et en Zone de Sécurité Prioritaire (Territoire du Plateau de Haye). Depuis la rentrée 2013, ce groupe scolaire bénéficie du dispositif expérimental "Plus de maîtres que de classes", et depuis la rentrée de septembre 2015 du dispositif REP+.

De même, le groupe scolaire Victor Hugo se situe sur le quartier des Provinces, classé en quartier prioritaire de la politique de la ville et en Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP).

**Ces deux quartiers bénéficient d'aides au titre du dispositif "Politique de la Ville".**

Le groupe scolaire Louis Pergaud est implanté au cœur du quartier dit "Village".

Le groupe scolaire Emile Zola est situé sur le quartier Sainte-Anne.

L'effectif prévisionnel des enfants scolarisés sur ces écoles en 2017/2018 est de 1 036 élèves répartis comme suit :

	Ecoles préélémentaires	Ecoles élémentaires
Victor Hugo	127	123
Louis Pergaud	72	142
Albert Schweitzer	125	155
Emile Zola	114	178
<b>TOTAL</b>	<b>438</b>	<b>598</b>

## II) Durée du Projet Educatif De Territoire

### Dans les écoles élémentaires :

L'aménagement du temps scolaire de l'enfant est déjà le quotidien des élèves des écoles élémentaires de la commune de Laxou depuis 22 ans. Le dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant (ATE) propose de manière gratuite et non obligatoire un panel de 40 activités culturelles, artistiques, sportives ou ludiques.

L'encadrement est assuré par des animateurs communaux diplômés et des prestataires tels que des associations spécialisées dans les domaines d'activités concernés. L'organisation de ces activités de 15h à 17h, permet aux enfants d'avoir le temps d'effectuer les déplacements en bus ou à pied vers les différents sites (terrains de sports, gymnases, piscine, médiathèque, pôles informatiques, musées, forêt, etc. ...).

**La Municipalité souhaite pérenniser l'ATE en écoles élémentaires sur ce mode de fonctionnement qui est plébiscité par les enfants, les parents, les enseignants et les élus.**

### Dans les écoles préélémentaires :

La Municipalité a souhaité s'engager dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires pour les écoles préélémentaires dès septembre 2013. Après une année de fonctionnement, de septembre 2013 à juillet 2014, le dispositif ATE pour les enfants scolarisés en écoles préélémentaires n'a pas été reconduit.

En effet, dans le PEDT signé en novembre 2013, il était stipulé que, avant de s'engager pour une durée de 3 ans, la ville souhaitait bénéficier d'une année d'expérimentation afin de permettre des réajustements du dispositif mis en place pour les plus jeunes.

En avril 2014, la commune a programmé une réunion avec les directrices, les enseignantes et les parents d'élèves délégués des écoles préélémentaires. Tous ont unanimement désiré l'arrêt de l'expérimentation. Pour chacun, la réforme des rythmes scolaires n'est pas adaptée aux enfants de maternelle.

Toutefois, Laxou a maintenu une prise en charge adaptée à ces jeunes enfants par la mise en place d'un service de garderie à partir de 16h, divisé en trois créneaux distincts : 16h-16h30, 16h-17h ou encore 16h-18h30, ce afin de répondre au mieux aux souhaits exprimés par les familles.

Pour les élèves des écoles préélémentaires, la municipalité a accueilli favorablement le décret paru le 28 juin 2017, qui permet enfin la souplesse attendue dans l'organisation hebdomadaire des heures de classe et d'activités des élèves laxoviens.

**Forte de son expérience depuis la parution du décret sur la réforme des rythmes scolaires de 2013, la ville de Laxou a toujours affirmé que la semaine de 5 jours n'était pas adaptée aux enfants d'école maternelle, et c'est en ce sens qu'elle a répondu à la Direction de la cohésion sociale et à l'inspection académique.**

**Un conseil d'écoles sur quatre en maternelle a déjà voté pour le retour à la semaine de 4 jours. Les autres y sont favorables, mais parents, enseignants, et élus sont d'accord pour se donner une année de réflexion et de préparation.**

### **III) Objectifs du Projet Educatif De Territoire**

**La municipalité a pour objectif global de « Remettre l'enfant et son bien-être au cœur du projet ».**

**En école élémentaire**, la municipalité, en lien avec les partenaires, a la volonté de continuer de :

- Favoriser l'accès à des activités multiples (sports collectifs, animations aquatiques, tir à l'arc, escrime, couture, langues et cultures hispaniques ou encore US...)
- Réduire les inégalités sociales en permettant à tous de découvrir, pratiquer, et acquérir des compétences à travers des activités sportives, culturelles, ludiques, artistiques, citoyennes, ou de bien-être (santé, alimentation ....)

- Faire découvrir de nouvelles activités aux enfants et ainsi les orienter vers les associations proposant ces activités.

**Effets attendus (connaissances, compétences, comportements, etc.) :**

- favoriser un choix délibéré des enfants pour leur orientation future vers des activités associatives
- Développer l'idée selon laquelle la satisfaction que procurent ces activités périscolaires suscitera pour les enfants d'aujourd'hui, adultes de demain, l'envie d'occuper leur temps libre de manière pertinente
- apporter à ces petits citoyens en herbe les bases de la démocratie, du respect de soi et des autres, de l'environnement, de la citoyenneté, du civisme...

Dans le cadre des écoles élémentaires, la commune a formulé une demande de dérogation pour que :

- la demi-journée du matin soit de 3h35 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ainsi que 3h40 le mercredi au lieu des 3h30 fixées dans le décret.
- Les activités périscolaires du dispositif d'ATE soient de 8h hebdomadaires, au lieu des 3h requises.

Cette dérogation a été accordée par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, Monsieur Philippe PICOCHE, le 18 avril 2013.

**Au collège,** la municipalité, en lien avec les partenaires, s'est fixée comme objectifs :

- D'accompagner les jeunes dans leurs orientations scolaires en favorisant l'accès aux sections générales
- De permettre à chaque jeune de partir en voyage scolaire à l'étranger
- De lutter contre le décrochage scolaire et l'absentéisme
- De créer une relation de confiance entre le jeune, sa famille et les équipes pédagogiques
- De permettre l'accès à la culture

∞

**Dans le cadre de la mise en place de la réforme dans les écoles préélémentaires, la municipalité, en lien avec les partenaires (conseils d'écoles, parents d'élèves...) a mis en place un dispositif répondant aux besoins et aux attentes de tous.**

#### **IV) Articulation du PEDT avec les dispositifs existants**

Ces dispositifs, en partie financés par différents partenaires (Etat, CAF, Conseil Départemental, Métropole du Grand Nancy...) permettent de mettre en exergue la plus-value du travail partenarial pluridisciplinaire.

Ces dispositifs sont des moyens à la mise en place d'actions construites par la commune ou en collaboration avec ses partenaires.

##### **- Contrat de Ville ou Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) :**

Signé en 2015 par les 20 communes de l'agglomération, le CUCS prend en compte à la fois les politiques structurelles développées par la commune en direction des quartiers dits prioritaires, et les actions spécifiques conduites au sein même de ces quartiers.

Ces actions spécifiques sont orientées par le Projet Urbain de Cohésion Sociale (PUCS) en faveur des thématiques suivantes :

- Promouvoir l'accès à l'emploi
- Développer la citoyenneté et mieux prévenir la délinquance
- Renforcer l'accès pour tous à un logement de qualité
- Mieux assurer l'égalité des chances
- Promouvoir l'intégration et lutter contre les discriminations

##### **- Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) :**

Signé en 2015 pour une durée de 4 ans, le CEJ est un contrat d'objectifs et de cofinancement, passé entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Commune (prestation de service pour le financement des ALSH et **Pass Loisirs\*** pour l'atelier théâtre).

Grâce à ce soutien, la ville poursuit et renforce sa politique de la ville en matière d'accueil des enfants et des jeunes et ainsi, dans le respect des engagements pris avec le partenaire, contribue à l'épanouissement et à l'intégration des enfants et des jeunes dans la société, grâce à des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation.

**- Dispositif de Réussite Educative (DRE)\* :**

Ce dispositif, reconnu par la Préfecture pour sa qualité, est cofinancé par l'Etat et la Commune.

Il vise à :

- Accompagner les enfants de 2 à 16 ans en difficultés scolaire, éducative, familiale, sociale et/ou sanitaire
- Dépister les enfants scolarisés en état de malnutrition
- Réduire les inégalités sociales par l'accès, pour les enfants issus des quartiers prioritaires, à des activités périscolaires quotidiennes, éducatives et ludiques
- Réduire les inégalités sociales par un égal accès au sport, aux loisirs, à la culture pour les publics les plus défavorisés
- Soutenir l'animation et l'émergence d'initiatives locales en valorisant les équipements de proximité
- Lutter contre les dégradations, les incivilités et l'insécurité
- Mobiliser le secteur éducatif et prévenir la délinquance des jeunes

Depuis 2006, il accompagne les jeunes de 2 à 16 ans les plus en difficulté, issus des deux quartiers prioritaires que sont le Champ-le-Bœuf et les Provinces.

L'accompagnement se fait principalement en dehors du temps scolaire. Les enfants et leurs familles font l'objet d'un soutien individuel. Des rencontres sont régulièrement organisées entre les parents, les enfants et le responsable du Dispositif de Réussite Educative.

La Commune de Laxou a choisi de prioriser la petite enfance dans le cadre du DRE.

**PROJET  
EDUCATIF  
DE  
TERRITOIRE**

**LA VILLE**

**EN ACTION...**

## I) L'enfant à Laxou : de la naissance à 11 ans

Avant le temps d'aller à l'école, les parents des enfants les plus jeunes ont la possibilité de les placer dans l'un des nombreux modes de garde proposé sur la commune.

### 1) Temps scolaire et périscolaire

#### a) GARDERIE et ACCUEIL GRATUIT

La Commune propose des moyens de garderie avant et après l'école. La garderie ouvre à partir de 7h30 et ferme au plus tard à 18h30.

Afin de permettre une meilleure organisation du temps pour les parents, la commune propose un système d'accueil gratuit pour faire le lien entre l'heure de sortie des préélémentaires et celle des élémentaires. Ce service est ouvert aux enfants des écoles préélémentaires dont l'un des frères/sœurs est à l'école élémentaire.

Ces temps de garderies sont considérés comme des moments « calmes », ayant pour but de préparer à la concentration pour le temps scolaire, ou de retrouver son calme après les activités de l'ATE pour permettre un retour serein à la maison.

#### b) RESTAURATION SCOLAIRE

Chaque groupe scolaire dispose d'un restaurant récent et fonctionnel, dont les locaux sont adaptés à l'accueil des enfants dès l'âge de 3 ans.

Du personnel communal qualifié assure chaque midi l'encadrement des enfants. Les repas proposés par un prestataire de restauration sont régulièrement évalués, afin d'offrir aux enfants un service de qualité.

Afin de permettre une sérénité à l'heure du déjeuner, les enfants des écoles préélémentaires ne mangent pas en même temps que ceux des écoles élémentaires.

Chaque repas intègre un minimum de 20% de produits bio.

De plus, un repas thématique ("île était une fois"... les Antilles, l'Irlande, la Crète,...) est prévu chaque trimestre, ainsi qu'un repas 100% issu de l'agriculture biologique chaque mois.

Des repas "régimes spéciaux" sont également fournis : par exemple sans porc, sans viande, sans arachide, sans œuf, sans lait, etc.

Les enfants allergiques peuvent être pris en charge à condition qu'un Projet d'Accueil Individualisé ait été mis en place et signé par les différents acteurs (famille, médecin scolaire, enseignant et représentant de la commune).

Objectif général : **Favoriser** pour les enfants :

- leur bien-être
- leur autonomie
- leur apprentissage de bonnes habitudes alimentaires

En offrant aux enfants des menus sains et variés, composés de :

- 1 entrée (au moins deux crudités par semaine)
- 1 viande ou poisson (poisson au moins une fois par semaine)
- 1 légume ou féculent
- 1 fromage ou autre laitage
- 1 dessert
- Pain de boulangerie (locale si possible)

### **c) AMENAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT**

Depuis la rentrée 1995/1996, la Commune s'est engagée dans un ambitieux dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant (ATE) pour les enfants des écoles élémentaires. La mise en place de la réforme en école préélémentaire ne change pas le mode de fonctionnement de ce dispositif.

En aménageant les rythmes scolaires, il permet aux élèves des écoles élémentaires de la Commune de découvrir et de pratiquer des activités sportives, culturelles et/ou ludiques, gratuitement et sans obligation.

Les objectifs de l'ATE, pour l'enfant, sont de :

- participer à la réduction des inégalités sociales et culturelles et à la lutte contre l'échec scolaire
- encourager le développement personnel par un accès facilité à la culture, aux sports, à la science
- favoriser la construction d'une identité et d'une attitude citoyenne
- mieux faire connaître et mieux utiliser les équipements communaux
- réussir sa scolarité par les temps d'accompagnement scolaire proposés
- favoriser la mixité interclasse

Pour l'année scolaire 2017/2018, 598 enfants sont concernés par le dispositif d'ATE.

Les enfants sont scolarisés sur 4,5 jours dont le mercredi matin travaillé.

En élémentaire, les activités se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h à 17h, en dehors des périodes de vacances scolaires, et sont conduites par des animateurs qualifiés et diplômés.

Les élèves des classes de CP bénéficient d'un programme spécifique.

Ce dispositif est totalement gratuit pour les familles et non obligatoire pour les enfants.

Un large panel d'une quarantaine d'activités est proposé aux enfants.

#### Activités proposées en 2016/2017

Acrogym	Découverte du moyen-âge	Langue et culture US
Activités scientifiques	Echecs	Multimédia
Animations aquatiques	Environnement	Multisport
Arts créatifs	Escrime	Musique
Arts plastiques	Fit boxe	Percussions
Autour de la BD	Football	Short Golf
Autour du livre	Gymnastique	Sports américains
Basket	Handi sensi	Tennis
Chant choral	Jeux de lettres et de mots	Théâtre
Cirque	Jeux de société	Ultimate et jeux de ballons
Course d'orientation	Jeux d'opposition	Zumba Tonic
Couture	Jeux traditionnels	
Découverte du monde	Langue et culture hispaniques	

Plus de 60 activités différentes ont été proposées aux enfants entre 2013/2014 et 2016/2017, sachant que certaines d'entre elles sont sollicitées chaque année et que d'autres ne remportant pas le succès escompté sont supprimées après une ou deux années d'expérimentation.

#### Une organisation pédagogique graduelle à partir du cours préparatoire

Afin de tenir compte de la fatigabilité et des besoins particuliers des enfants de cours préparatoire, une prise en charge spécifique leur est destinée : des animateurs polyvalents leur proposent sur les groupes scolaires des activités diversifiées les préparant aux animations qu'ils découvriront les années suivantes. Sauf activités ou sorties exceptionnelles, les enfants de CP restent dans les locaux situés dans le groupe scolaire, ce qui leur évite une fatigue supplémentaire liée aux déplacements.

A partir du cours élémentaire, les enfants sont répartis en 2 groupes de niveau : cours élémentaire et cours moyen. Durant la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année scolaire, les animateurs présentent aux enfants, puis aux parents, les activités proposées. Les enfants, après discussion avec leurs parents, émettent des vœux concernant les activités qu'ils veulent pratiquer.

Chaque année, les enfants peuvent s'initier à 8 activités : 4 en septembre et octobre, 4 en novembre et décembre. De janvier à début juillet, ils approfondissent 4 des 8 activités découvertes. Pour tous les enfants, un équilibre entre activités physiques et activités intellectuelles doit être respecté.

En début d'année, il est demandé aux parents des élèves de remplir une fiche de renseignements administratifs et médicaux.

En cours d'année, une autorisation écrite signée par la famille permet de dispenser l'enfant d'activité, de façon temporaire ou définitive, selon ses besoins.

### Une organisation des activités

Hors temps scolaire, les activités se déroulent en dehors de la présence des enseignants.

**Par groupe de 10 à 16**, les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés et qualifiés.

Les départs pour les lieux d'activité et les retours s'effectuent de et à l'école.

Exemple de planning d'activités sur une école :



## ECOLE ELEMENTAIRE EMILE ZOLA

ANNEE SCOLAIRE 2016 / 2017

CYCLE 1 (SEPTEMBRE-OCTOBRE 2016)

1 animateur Référent

35 CP 3 animatrices

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENREDI
CE 1 - CE 2  82	Echecs <i>Prestataire</i> Salle BDC	Chant Choral <i>Prestataire</i> Salle Polyvalente Victor Hugo	Football <i>Animateur</i> Terrain Sadoul	Jeux de lettres et de mots <i>Animatrice communale</i> Salle Jaune
	Jeux traditionnels <i>Animatrice</i> Salle Colin	Arts Plastiques <i>Animateur</i> Salle Jaune	Musique <i>Animateur</i> Salle Garderie	Langue et Culture Hispaniques <i>Animatrice</i> Salle BDC
	Théâtre <i>Animatrice communale</i> Salle AG MVATL	Jeux d'opposition <i>Animateur</i> Dojo V. Hugo	Arts Créatifs <i>Animateur</i> Salle Orange	Gymnastique <i>Prestataire</i> Gymnase V. Hugo
	Percussions <i>Prestataire</i> Local Percussions Caurel	Tennis <i>Animateur</i> Court de Tennis - Compl. Sport G. Lozzia	Escrime <i>Prestataire</i> Gymnase Pasteur	Course d'Orientation <i>Animateur</i> Compl. Sport G. Lozzia
CE CM	Découverte du Moyen Age <i>Animatrice</i> Salle Garderie	Couture <i>Animatrice</i> Salle Orange	Langue et culture US <i>Prestataire</i> Salle Arts Plastiques - MVATL	Musique <i>Prestataire</i> Locaux APEM
CM 1 - CM 2  67	Tir à l'arc <i>Prestataire</i> Gymnase Sadoul	Football <i>Animateur</i> Terrain Sadoul	Activité Aquatique <i>Animatrices (2)</i> Piscine communautaire de Laxou	Environnement <i>Animatrice</i> Salle Orange
	Arts plastiques <i>Animatrice</i> Salle Jaune	Théâtre <i>Animatrice communale</i> Salle AG MVATL	Jeux de lettres et de mots <i>Animatrice communale</i> Salle Jaune	Multimédia <i>Animateur communal</i> Salle info MVATL
	Arts Créatifs <i>Animatrice</i> Salle Orange	Autour du Livre <i>Animatrice communale</i> Médiathèque G. Thirion	Tennis <i>Prestataire</i> Well and Fit	Handi Sensi <i>Prestataire</i> Gymnase Pasteur
	Multisport <i>Animateur</i> Cour MVATL	Zumba Tonic <i>Animateur</i> Salle de danse MVATL	Activités Scientifiques <i>Prestataire</i> Salle BCD	Cirque <i>Prestataire</i> Salle de danse MVATL

### Une équipe d'encadrement de qualité

Chaque intervenant doit avoir une connaissance approfondie et une pratique attestée du public 6-11 ans. En outre, il doit produire un projet pédagogique précisant sa démarche et ses objectifs, lors d'un entretien.

Depuis septembre 2013, le dispositif ATE fait l'objet d'une déclaration en Accueil Collectif de Mineurs auprès de la Direction Départementale et de la Cohésion Sociales de Meurthe et Moselle et bénéficie d'un numéro d'agrément Jeunesse et Sports.

A ce titre, l'encadrement respecte les textes en vigueur tant en terme de qualification des intervenants, qu'en terme de nombre d'enfants par activité.

**Un animateur référent municipal**, chargé de la gestion quotidienne des activités périscolaires, est présent dans chaque groupe scolaire. Il assure la coordination du dispositif ATE, l'animation de l'équipe d'encadrement et la communication avec les différents partenaires : parents, directeurs d'école, enseignants, animateurs, en liaison avec le service Education de la ville. L'animateur référent municipal est l'interlocuteur privilégié des parents comme des enfants, dans leur quotidien, pour la restauration, la garderie et l'ATE.

Pour travailler à l'encadrement des enfants dans les activités, 9 agents communaux à temps plein et une trentaine d'animateurs à temps partiel (représentant un volume de 10 équivalents temps plein) œuvrent au quotidien.

Ces animateurs sont appuyés par un partenariat entre la ville et une dizaine d'associations ou structures locales, pour la mise à disposition de personnel : *Association de Promotion et d'Enseignement de la Musique (APEM)\**, *SLUC Nancy Basket\**, *MJC Nomade\**, *Association Tambour\**, *D'ici Danse\**, *Stanislas Echecs\**, *Well Tennis Club\** ainsi que la Métropole du Grand Nancy.

### Deux activités différentes

Les activités proposées dans le cadre de l'ATE mettent souvent en transversalité l'offre d'autres services.

Ces 4 dernières années, cette réflexion commune en comité de suivi a amené la Ville à intégrer dans le dispositif :

- l'activité environnement, et « le jardin des cultures »
- la formation aux gestes de premiers secours (PSC1)
- des actions à thème : les « Ambassadeurs du tri », « Plus d'arbres, plus de vie », « Les parcours du cœur », « Devenir Eco-citoyens, sensibilisation aux économies d'énergie avec GrDF », ...
- des actions communales « interservices » : participation des enfants de l'ATE à l'édition 2016 de l'opération artistique « En dehors des Sentiers battus » avec pour point d'orgue la réalisation d'une œuvre collective "L'ATTRAPE PENSEES ICI VOLENT NOS PENSEES POUR DEMAIN"
- des actions permettant le rapprochement avec certains commerces, PME, auto-entreprises, artisans de la commune : initiation à la fabrication de chocolats avec Chocolatier...
- des rencontres intergénérationnelles, etc... ou encore avec des auteurs-illustrateurs de BD qui ont permis la création de Maurice la mascotte des enfants laxoviens, devenu le personnage principal de trois ouvrages en lien avec des thèmes tels que la prévention routière ou encore la rénovation urbaine d'un des quartiers de la ville...

“L'ATTRAPE PENSEES ICI VOLENT NOS PENSEES POUR DEMAIN”



Le support



La maquette



L'oeuvre

### Des activités culturelles

Ainsi, le Pôle Culture met à disposition deux encadrants au sein de la médiathèque Gérard Thirion pour accueillir les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

"Autour du livre" : en début d'année, il est proposé une découverte de la bibliothèque-médiathèque, puis il est offert aux enfants la possibilité d'emprunter des ouvrages. Enfin, l'activité « autour du livre » est mise en place par, notamment, la création d'histoires où les enfants sont les héros.

"Autour de la BD": après une découverte de l'établissement, les enfants découvrent l'univers de la BD, en apprenant les techniques et créent leur propre ouvrage. Depuis 2013, les auteurs de renommée nationale, Peb & Fox, travaillent avec eux. C'est ainsi qu'est née, en 2013, "Laxou de haut en bas", une bande dessinée qui relate les aventures à travers les rues de Laxou de **Maurice**, la mascotte créée par les enfants.

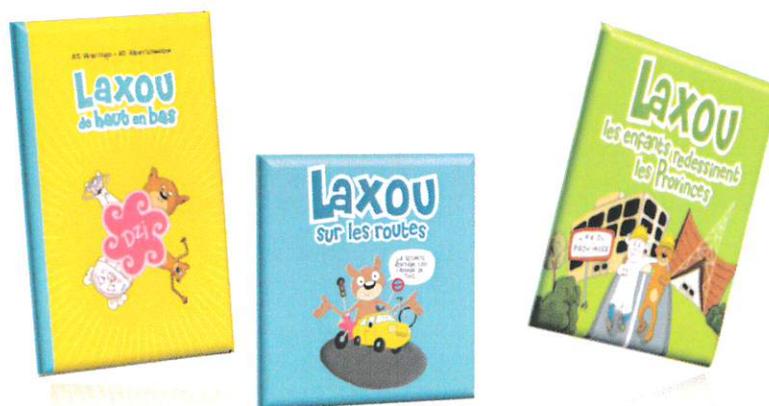


En 2015, les enfants ont travaillé sur la sécurité routière, réalisant "Laxou sur les routes", livret à destination des autres enfants, dispensant conseils, bonnes pratiques et savoir-faire pour circuler en toute

2016 a été l'année d'un travail sur la rénovation urbaine. La Municipalité de Laxou a décidé de faire pleinement participer les enfants de l'école élémentaire Victor Hugo à une réflexion citoyenne, à l'instar des conseils citoyens adultes, afin qu'ils soient eux aussi acteurs du renouvellement urbain de leur quartier, et que leurs avis, leurs idées, s'inscrivent dans l'élaboration des projets à venir.

Ainsi, des enfants de Cours Moyen de l'école Victor Hugo, inscrits aux activités périscolaires du dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant, ont travaillé avec leur animateur à la réalisation d'une bande dessinée dans laquelle ils ont écrit et mis en images leur ressenti, leur vision, leur vécu ainsi que ce qui est, selon eux, à améliorer dans leur quartier.

Le livret a reçu le **Prix Territoria de Bronze 2016, dans la catégorie Territoria UNICEF.**



## Des activités citoyennes

Dans le cadre de l'ATE, des activités dites « citoyennes » sont mises en place afin d'offrir une sensibilisation aux enfants sur les sujets de société.

Ainsi une des activités « phare » que propose la commune est **la formation « Prévention et Secours et Civiques de niveau 1 »**. Elle vient en complément d'autres actions initiées par la Municipalité telle que la pose de défibrillateurs dans les bâtiments communaux.

Chaque année, pendant 10 heures, tous les enfants des classes de CM2 suivent des séances de formation aux premiers secours (PSC1).

### Participation depuis 2013:

	2013	2014	2015	2016	TOTAL
<b>Nombre de CM2</b>	115	108	118	103	444
<b>Nombre d'adultes</b>	11	10	11	9	41

De plus, depuis 2013, quatre ATSEM sont formées chaque année.

Connaître les gestes qui sauvent, adopter des comportements citoyens et être plus respectueux de leur sécurité et de celle de leurs camarades sont les compétences à acquérir.

Parce que la santé est l'affaire de tous, la ville de Laxou a également souhaité participer à **l'opération « Parcours du Cœur »** organisée par la Fédération Française de Cardiologie, en associant les enfants des écoles élémentaires dans le cadre de l'ATE.

Il s'agit de la plus grande opération de prévention-santé organisée en France dans le but de faire reculer les maladies cardiovasculaires, responsables de 147000 décès par an et l'occasion de diffuser largement le message « 0-5-30 : le tiercé gagnant pour le cœur » : zéro cigarette, cinq fruits et légumes par jour et trente minutes d'activité physique au quotidien.

Jeudi 11 mai 2017, les enfants ont participé à des ateliers et à de jeux de questions-réponses sur la nutrition et la lutte contre le tabagisme, ainsi qu'à des activités sportives et des courses d'endurance.

Autre sujet auquel il est important de sensibiliser les enfants : la discrimination sous toutes ses formes.

A cet effet, un projet vidéo a été mis en place afin de faire travailler ensemble sur cette même thématique des enfants issus du DRE, de l'ATE, de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et du Conseil Municipal d'Enfant (CME). Le projet a été initié au sein de l'école Albert Schweitzer, groupe scolaire situé dans un quartier "politique de la ville", en amenant les enfants à s'interroger sur les multiples origines de leurs camarades, le but étant d'améliorer "**le vivre ensemble**". Un animateur, formé aux techniques de prises de vue et au montage vidéo, travaille avec les enfants à l'enregistrement de séquences sur la notion de diversité (culture, handicap...). Cette vidéo sera ensuite diffusée dans les écoles afin de créer un débat sur cette thématique.



Un des objectifs fondamentaux de l'ATE est également de permettre une mixité sociale entre les jeunes, mais il est également indispensable de créer une mixité intergénérationnelle.

Aussi sur le temps ATE, des rencontres intergénérationnelles sont organisées une fois par mois de 15h à 17h pour le groupe scolaire Albert Schweitzer et une fois par trimestre pour le groupe scolaire Victor Hugo. Les enfants viennent à la rencontre des seniors dans les maisons de retraite de la Commune :

la Résidence de l'Oseraie et la Résidence Korian La Saulx.

Les seniors viennent également à la rencontre des enfants lors de visites à l'école et dans les quartiers.

Les enfants proposent des spectacles, des jeux de société...

Autant de moments de convivialité qui renforcent les liens entre les générations.

Ces temps de rencontres favorisent les discussions et la transmission de savoir sur des sujets comme l'école, les chansons et comptines d'autrefois, la façon de vivre d'antan...

## Des activités "nature"

Toujours dans la perspective de la découverte du monde qui les entoure, la sensibilisation des enfants à l'environnement est également importante.

Ainsi l'animation Les Jardins des cultures organisée dans le cadre de l'activité "Environnement", en lien avec le service Espaces Verts de la Commune, permet aux enfants de cours moyen de créer et d'entretenir différents types de jardins : champêtre, potager, "des senteurs". Des jeux, des expériences, des sorties au jardin botanique et au Museum-Aquarium de Nancy complètent celle-ci.



Deux périodes :

- **de septembre à décembre** : sensibilisation à l'environnement et au développement durable
- **de janvier à juillet** : mise en œuvre pratique avec création d'un jardin, plantations, entretien, ...

D'autres animations s'ajoutent à cette activité environnementale :

- Opération « Plus d'arbres, plus de vie » dans le cadre du programme français de la Journée Internationale des Forêts décrétée par l'Organisation des Nations Unies : au mois de mars 2017, avec l'aide des agents des Espaces Verts, plantation d'une trentaine d'arbres au Fond de Lavaux, parcelle communale intégrée dans une vaste zone verte sans foncer bâti, site classé refuge LPO.
- « Une fleur, un habitant » : au mois de juin 2017, plantations de massifs de fleurs lors de l'ATE en partenariat avec la Régie de Quartier des Provinces.

Grâce à ces projets, les petits citoyens découvrent le cycle des saisons, le cycle de vie des plantes, des animaux et expérimentent concrètement les "joies du jardinage" : techniques de semis, arrosage, désherbage, coupe des arbres, amendements naturels, ...

Les agents du service municipal des espaces verts apportent régulièrement conseils et aides aux apprentis jardiniers.

### "La Semaine Portes Ouvertes de l'ATE"

Cette action a reçu le prix TERRITORIA Argent en 2012. Les quatre groupes scolaires de Laxou proposent au public durant une semaine de découvrir la vie à l'école pendant l'ATE. Chaque jour (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 15h à 17h, des démonstrations des activités pratiquées tout au long de l'année (spectacle Hip-Hop, animations aquatiques, démonstrations de tennis, de basket, de judo, de boxe, de cirque, de théâtre, des expositions d'arts plastiques, d'activités scientifiques, de percussions, de danse, de couture...) sont proposées par les enfants,

En 2017, elle s'est déroulée du 26 au 30 juin et a rassemblé plus de 900 personnes (enfants, parents, animateurs et enseignants), tous groupes scolaires confondus.

### Evaluation trimestrielle de l'ATE

Afin d'encadrer au mieux ce dispositif, la municipalité met en place et préside un **Comité de Suivi au sein de chaque école : il se réunit trois fois par an et fait le point sur les activités périscolaires**. La municipalité, les agents communaux en charge des activités, les représentants des parents d'élèves, les enseignants ainsi que les enfants délégués sont membres de ce comité.

Ce sont tous les enfants eux-mêmes qui travaillent en amont des comités de suivi sur leur vécu et leurs *desiderata* dans les différents temps périscolaires (restauration, ATE, garderie). Ils participent ainsi chaque trimestre à l'élaboration d'un document retraçant leur quotidien avec "les points positifs", "les points négatifs", les améliorations souhaitées. Ce sont les élèves délégués qui rapportent sur la base de ce document lors des comités de suivi. De la même manière, ce sont eux qui listent les activités qu'ils aimeraient pratiquer et que la commune pourrait mettre en place pour la rentrée scolaire suivante.

Parallèlement, c'est lors des comités de suivi qu'est évaluée la portée des actions mises en place en lien avec les équipes pédagogiques. Celles-ci visent à l'amélioration du comportement, du mieux vivre ensemble, des règles en collectivité qui ne sont pas toujours respectées par les enfants à la fois sur le temps scolaire et périscolaire ("Permis à point", outils d'auto évaluation etc.).

#### d) LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La mise en place de la réforme a changé essentiellement le rythme scolaire des écoles préélémentaires.

En effet, **concernant les écoles élémentaires**, l'Aménagement du Temps de l'Enfant répondait déjà aux attentes de la Réforme.

En septembre 2013, la commune a mis en place la réforme des rythmes scolaires en écoles préélémentaires pour répondre au décret N°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, paru au Journal Officiel le 26 janvier 2013.

Mais après une année de fonctionnement, de septembre 2013 à juillet 2014, le dispositif ATE pour les enfants scolarisés en écoles préélémentaires n'a pas été reconduit, à la demande unanime des directrices, enseignantes et parents d'élèves délégués des écoles préélémentaires.

Dès la rentrée de septembre 2014, l'organisation hebdomadaire pour les enfants des écoles préélémentaires a été revue comme le montre le planning ci-dessous :

	7h30-8h15	8h15-8h45	8h45-11h45	11h45-13h45	13h45-16h00	16h00-18h30 (3 créneaux possibles) 16h00-16h30   16h00-17h00   16h00-18h30	
Lun.			Ecole	Repas ③	Ecole	Garderie ①	
Mar.				Garderie ① (11h45-12h30)			
Mer.	Garderie ①	Accueil gratuit ②					
Jeu.				Repas ③	Ecole	Garderie ①	
Ven.							

**① Garderie** : il s'agit d'un service périscolaire. Les enfants sont accueillis en garderie dès l'âge de 3 ans (les enfants de moins de 3 ans peuvent être admis sur dérogation).

Un temps de garderie spécifique a été mis en place le mercredi de 11h45 à 12h30 afin de permettre aux parents de récupérer leurs enfants après avoir quitté leur travail.

Trois créneaux sont possibles pour la garderie du soir afin de répondre au mieux aux besoins exprimés par les familles.

② **Accueil gratuit** : pour éviter aux familles des déplacements multiples en raison des horaires d'entrée décalés entre les écoles préélémentaires et élémentaires, la ville de Laxou a mis en place un accueil gratuit permettant aux enfants de maternelle, ayant au moins un frère ou une sœur en élémentaire, d'être pris en charge par le personnel ATSEM de leur école.

③ **Repas** : pause méridienne, soit au service de restauration scolaire mis en place par la commune, soit en dehors (en famille ou autre).

**Concernant les écoles élémentaires**, depuis août 1995, les enfants se rendent à l'école 4,5 jours par semaines, les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute la journée, ainsi que le mercredi matin.

Planning de la semaine type d'un enfant en classe élémentaire depuis 1995

	7h30-8h15	8h15-11h50	11h50-13h30	13h30-15h00	15h00-17h00	17h00-18h30		
Lun.	<b>Garderie</b> ①	<b>Ecole</b>	<b>Repas</b> ②	<b>Ecole</b>	<b>ATE</b> ③	<b>Garderie</b> ①		
Mar.								
Mer.								
Jeu.					<b>Repas</b> ②	<b>Ecole</b>	<b>ATE</b> ③	<b>Garderie</b> ①
Ven.					<b>Repas</b> ②	<b>Ecole</b>	<b>ATE</b> ③	<b>Garderie</b> ①

Les enfants peuvent être pris en charge de 7h30 à 18h30.

① **Garderie** : il s'agit d'un service périscolaire.

② **Repas** : pause méridienne, soit au service de restauration scolaire mis en place par la commune, soit en dehors (en famille ou autre).

③ **ATE (Dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant)** : activités sportives, culturelles et/ou ludiques, gratuites et non obligatoires.

## e) ACTION DANS LES TEMPS SCOLAIRES

Les actions dans les temps scolaires se font en lien avec les équipes enseignantes dans le cadre ou non du projet d'école, cette coopération étant dépendante de la nature même du projet et le désir, ou non, de l'équipe pédagogique de travailler en lien avec les temps périscolaires.

Ainsi, les actions mises en place varient d'un groupe scolaire à l'autre, et d'une année à l'autre, selon les attentes des enseignants.

Pour les projets d'écoles qui n'entrent pas dans le cadre d'une coopération avec l'ATE, une ligne budgétaire municipale "projets dans les écoles" est destinée à apporter un soutien financier à des projets spécifiques (mosaïque, fresque, chorale .....), une mise à disposition d'animateurs diplômés ou ayant des compétences artistique (course d'orientation, théâtre ....), une mise à disposition de matériel (ordinateurs, vidéoprojecteurs, salles, ....) ou encore une aide technique sur des projets nécessitant des travaux sur bois, maçonnerie, électricité, peinture, etc.

Les services communaux travaillent en lien étroit avec les différents groupes scolaires, et apportent une aide logistique par la mise en œuvre d'actions (manifestation, atelier ...). Ainsi, le service des Espaces Verts accompagne les enfants des différents groupes scolaires lors de la mise en place de jardins pédagogiques en lien avec les professeurs des écoles (création et aide à l'entretien).

**Pour mémoire, chaque groupe scolaire possède un jardin pédagogique.**

Le service intervient également par un soutien logistique et/ou méthodologique aux activités de tri des déchets (compostage), la plantation d'arbres, de potagers mais également lors de la fabrication de nichoirs et la fourniture de plants.

De plus, le service apporte son savoir-faire lors d'activités d'aménagements environnementaux de la Ville : plantation d'arbres fruitiers sur chaque groupe scolaire, travail sur l'entretien et la récolte, participation aux plantations des différents sites en lien avec les associations laxoviennes *Régie de quartier Laxou Provinces* pour la manifestation "une fleur, un habitant" qui permet de créer une mixité sociale au sein du quartier des Provinces, *Association des croqueurs de pommes*.

Dans cette même dynamique, le service Culture propose aux enfants, lors du temps scolaire, de se déplacer à la médiathèque avec leurs enseignants afin de s'approprier les lieux et se familiariser à l'emprunt de documents. Il est aussi

proposé aux enfants de rencontrer des auteurs, des illustrateurs et des artistes exposants notamment lors des différentes expositions.

Dans cette même logique, des séances de cinéma sont organisées dans le cadre scolaire, afin d'initier les enfants à la lecture de l'image et offrir l'accès à ce loisir parfois inaccessible pour les familles.

Le 3 octobre 2016, les élèves de l'école élémentaire Louis Pergaud ont pu bénéficier d'une "Master Class" du groupe strasbourgeois Freez, et ce dans le cadre des manifestations du Nancy Jazz Pulsations, la municipalité étant soucieuse d'ouvrir les enfants à la culture musicale.

En plus des activités habituelles des écoles, la commune organise des moments forts en lien étroit avec les équipes pédagogiques des groupes scolaires.

Jusqu'en 2014, la Ville organisait, et finançait en grande partie, le départ en classes de découvertes des élèves de CM2. Le séjour durait 9 jours et 8 nuitées. Les enfants des quatre écoles élémentaires se rendaient tous ensemble au même endroit.

Les séjours en classes de découvertes sont un temps fort dans la vie de l'enfant qui vise à :

- développer son autonomie, son esprit d'initiative et de responsabilité.
- le socialiser.
- respecter l'autre, le travail, les règles de vie collective, l'environnement.
- acquérir des méthodes de travail : observer, décrire, analyser, prendre des notes ...

La "Classe de Découvertes" est un remarquable outil d'apprentissage. Elle est un moment opportun dans un espace privilégié pour aborder, dans des situations inhabituelles, le "**vivre ensemble**". Les enfants découvrent de nouveaux paysages, d'autres modes de vie, s'initient à des activités sportives telles que le ski ou la randonnée. Les enseignants, l'organisme d'accueil et le service Education organisent des réunions en amont : celles-ci sont garantes de l'aspect éducatif, pédagogique et social du projet.

Toutefois, en juin 2013, les équipes enseignantes ont majoritairement exprimé le souhait de ne plus partir ensemble et d'opter pour des séjours plus en adéquation avec leur projet d'école.

La Municipalité a souhaité pérenniser sa proposition aux enfants, souhaitant leur offrir la possibilité de partir au moins une fois durant leur scolarité.

Dorénavant, une somme forfaitaire calculée sur le nombre de CM2 scolarisés chaque année est allouée aux directeurs d'écoles, charge étant donnée aux enseignants de programmer l'intégralité de leur séjour.

Par ailleurs, afin de développer un comportement responsable dans les déplacements urbains chez les jeunes enfants, la Municipalité, sollicitée par les directeurs d'écoles, met en place des actions de prévention grâce à l'intervention des agents de Police Municipale spécialement formés et habilités par *l'association de Prévention Routière\** :

**L'action « piétons, gilets et brassards réfléchissants jaunes »** : chaque année depuis 2010, les enfants de CP des écoles de la Ville apprennent à se déplacer en toute sécurité dans la rue en évitant les dangers liés à une circulation toujours plus dense.



**La formation « Le vélo en toute sécurité »** consiste à conforter les compétences en matière de maniabilité avec un vélo.

Chaque année depuis 2011, à la demande des enseignants, une intervention auprès des élèves de CM2 est programmée, avec pour objectif de les sensibiliser à la pratique du vélo dans un environnement urbain où les risques sont importants et qui nécessite une réelle maîtrise du vélo. Les pistes sont construites par les services techniques de la Ville.



**La commune a reçu deux prix pour ces actions :**

**En 2015 : le prix spécial des adhérents des Écharpes d'Or de l'association Prévention Routière** pour une série d'actions de sensibilisation pour les plus vulnérables (enfants, cyclistes, seniors) : apprentissage des bons comportements à vélo, à pied, réalisation d'un livret de conseils, distribution d'un faux PV sur les véhicules mal garés... Le tout couronné par une journée de prévention autour de nombreux ateliers.

**En 2016 : le prix d'Excellence des trophées CEL'EST (Congrès des Elus Locaux de l'Est)** pour le livret "Laxou sur les routes", réalisé par et pour les enfants sur la sécurité routière, leur dispensant conseils, bonnes pratiques et savoir-faire pour circuler en toute sécurité.

Enfin, il est primordial pour mieux envisager l'avenir de connaître son histoire et l'histoire de son pays. Aussi par la volonté de la Municipalité, et afin de favoriser le devoir de mémoire de l'histoire des deux guerres mondiales de 1914-1918 et de 1939-1945, auprès des élèves de classe de CM2, des temps de rencontres sont mis en place.

Des bénévoles du *Souvenir Français*\*, en partenariat avec la ville de Laxou, viennent témoigner et raconter des faits marquants des deux guerres. Les élèves arrivent ainsi à saisir les grands moments de notre Histoire dans un contexte plus dynamique et interactif. Par le biais d'un diaporama, les échanges, débat, et questionnements sont permis avec les enfants et leur enseignant. Chaque année, les enfants des écoles sont invités à participer aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre. Des visites sont également organisées sur les lieux de grandes batailles ou de souvenirs, à Verdun et dans le Lunévillois.

Outre les temps classiques du scolaire, des temps plus festifs sont organisés, notamment à l'école Emile Zola volontairement tournée vers l'éducation franco-allemande en partenariat étroit avec la crèche Hänsel et Gretel.

**Ainsi en Novembre: "La fête de la Saint Martin"** : elle est célébrée dans une très grande partie de l'Allemagne. C'est une fête enfantine importante dans notre pays voisin.

Il s'agit d'un grand défilé de lanternes, suivi d'un spectacle. Elle se déroule au mois de novembre, à l'occasion de la date du décès de Martin de Tours.

La fête signifie l'espoir, la générosité et l'altruisme, car d'après la légende, Martin, un soldat romain, a partagé sa cape avec un mendiant, qui mourait de froid.

A l'école maternelle, tous les enfants confectionnent une lanterne sur le temps d'atelier d'allemand. Ensuite, ils apprennent les chansons et l'histoire de Saint Martin.

Pour finir, après avoir défilé dans les rues de la ville, ils participent au spectacle.



Cette fête est préparée en collaboration avec la crèche franco-allemande Hänsel et Gretel.

**Juin:** "La Kermesse du groupe scolaire" : les enfants de grande section dansent sur une chanson allemande, en fonction du thème retenu par l'école.

## f) LES ACTIONS DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE

### Pour les enfants de 2 à 5 ans.

Plusieurs actions, visant à améliorer l'acquisition du vocabulaire et ainsi favoriser l'apprentissage de la langue écrite et parlée, sont mises en place pour les 2-5 ans.

Il s'agit de lutter contre l'échec scolaire mais aussi de prévenir le décrochage scolaire dès le plus jeune âge et ainsi travailler avec les parents à l'accrochage scolaire.

L'action phare de ce projet s'intitule "**Facilitateur De Langage**".

Des animateurs recrutés dans le cadre du DRE sont formés aux interactions langagières par l'*AsFoReL*. (*Association de Formation et de Recherche sur le Langage*)\*, travaillent en atelier de 30 mn avec les enfants, avec comme support des livres illustrés et créés spécifiquement pour cette action, l'objectif étant l'acquisition du vocabulaire afin de mieux parler pour mieux lire par la suite.

La lutte contre l'échec scolaire passe par le savoir-lire et pour cela, il faut apporter aux enfants des interactions langagières de qualité leur permettant d'entrer plus facilement dans la lecture et l'écriture.

Les parents sont présents durant cette action mais ne participent pas à l'atelier. Une Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) les accueille, ainsi que leurs enfants en bas âge (qui ne participent pas à l'action), et met en place des jeux, des ateliers permettant un travail sur l'éducation des enfants.

Il s'agit d'outils de communication avec les parents qui permettent de les sensibiliser à différentes thématiques telles que le sommeil, la nutrition....

Ils permettant à l'EJE de se mettre en scène avec les enfants et ainsi faire passer des messages éducatifs sans aucun jugement.

Cette proximité permet aux parents de poser toutes les questions importantes inhérentes à l'éducation de leurs enfants. Nous organisons, également lors de ces ateliers, avec l'Association Jeune Lecture, des temps de lecture à voix haute

qui familiarisent l'enfant et ses parents avec le livre, tout ceci, dans l'optique de favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les écoles des quartiers prioritaires.

Parallèlement, le Dispositif de Réussite Educative, en partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et l'Association de Formation et de Recherche sur le Langage (ASFOREL), propose la mise en place d'un plan de formation des professionnels de la petite enfance et des parents.

C'est en formant le personnel communal et non communal en lien avec la petite enfance, en partenariat avec l'AsFoReL que la commune a décidé de permettre aux enfants qui fréquentent les écoles maternelles, ou nos structures petite enfance d'être en contact régulièrement avec des interactions langagières de qualité, dans le but de favoriser l'accrochage scolaire dès le plus jeune âge et lutter contre l'échec scolaire.

Toutes ces actions s'accompagnent d'une prise en charge individuelle de la situation.

Le parcours individuel de Réussite Educative se construit suite à l'EPS qui préconise des actions en réponse aux difficultés repérées :

- Orthophonie,
- Rendez-vous dans un Centre Médico-Psychologique,
- Rendez-vous avec un pédopsychiatre....

### Pour les enfants de 6 à 12 ans

Pour un suivi optimum et une logique dans le parcours individuel de Réussite Educative des enfants, le DRE met en place sur les écoles Albert Schweitzer et Victor Hugo l'action "**Coup de Pouce CLE** (Club de Lecture Ecriture) " en direction des enfants de CP.

L'objectif de l'action Coup de Pouce CLE est de pallier les lacunes des enfants en leur apportant quelques-uns des ingrédients de réussite que d'autres, plus favorisés, reçoivent quotidiennement le soir à la maison : engagement quotidien des familles, temps de contact quotidien important avec l'écrit et la culture écrite, rencontre quotidienne et multiple du plaisir de réussir un acte de lecture ou d'écriture...

Dans cette perspective, il s'agit d'accompagner ces enfants et leurs parents.

Le déroulement : les enseignants de CP déterminent quels enfants auraient besoin de bénéficier du dispositif Coup de Pouce CLE, le coordonnateur du Dispositif de Réussite Educative propose l'action Coup de Pouce CLE aux parents, et une fois l'accord obtenu les Coup de Pouce CLE débutent après les vacances de la Toussaint jusqu'aux grandes vacances.

Le bon fonctionnement des Clubs est assuré par un encadrant, formé par l'*A.P.F.E.E. (Association Pour Favoriser l'Egalité des chances à l'Ecole)\**.

Chaque jour les enfants au nombre de 5 participent à l'activité encadrée par un animateur.

L'action est structurée en plusieurs moments ludiques qui permettent d'appréhender différemment la lecture.

Les parents sont régulièrement invités à participer au club. Ceci permet à l'enfant d'être valorisé auprès des parents et aux parents de voir comment les animateurs travaillent pour tenter de le reproduire à la maison.

L'action Coup de Pouce CLE est une action qui se déroule en groupe restreint et qui permet aux enfants de reprendre confiance en eux et de réinvestir le groupe en classe.

Le DRE de Laxou propose à ces enfants mais aussi à d'autres des suivis individualisés qui sont construits en partenariat avec les membres de l'Equipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS).

Cette équipe, composée des services sociaux du Conseil Départemental, de l'Education Nationale, de l'assistante sociale scolaire, des Chefs d'Etablissements, du responsable communal du service Education et du coordonnateur du DRE Laxovien, permet d'élaborer un parcours individuel de réussite éducative pour chaque enfant en prenant en compte les difficultés repérées et les prises en charge existantes.

Des rendez-vous réguliers sont pris avec les parents afin de faire le point sur les situations, d'évaluer l'impact des actions mises en place et de proposer des réajustements, une nouvelle façon de procéder.

Des actions qui peuvent être proposées dans le cadre du parcours individuel de Réussite Educative sont des mesures éducatives, administratives ou judiciaires, voire des placements.

L'objectif prioritaire est bien de mettre en situation de réussite les enfants suivis dans le dispositif ainsi que leurs parents.

Pour cela des actions ponctuelles sont organisées afin de valoriser le travail des enfants et de valoriser les enfants aux yeux des parents.

C'est ainsi qu'une remise de diplôme est organisée pour les enfants ayant participé aux clubs de Lecture/Ecriture.

Depuis 2016, la ville de Laxou a souhaité impliquer les familles dans la co-éducation de leur enfant.

Cette façon de travailler avec les parents en les inscrivant au cœur de nos actions sur la fonction parentale a vu la création du « **Service Parentalité** », « **ensemble Eduquons nos enfants !** ».

Ce service novateur permet aux parents d'avoir un accompagnement et un suivi individuel, grâce à des permanences sur différents lieux de la commune de Laxou. Ces permanences tenues par une Educatrice de Jeunes Enfants permettent aux parents d'avoir des entretiens individuels avec une professionnelle et d'échanger. Ces permanences s'inscrivent dans notre volonté d'écoute des parents et d'accompagnement de ces derniers de manière individuelle. Il est alors plus aisé de proposer des actions, des outils grâce à une meilleure connaissance des difficultés des parents.

Le lien avec le DRE ou les autres services pouvant aider les familles est simplifié et direct.

#### **g) LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP**

Une attention toute particulière est portée aux enfants présentant un handicap, dès leur plus jeune âge.

Ainsi, dans les structures "petite enfance", les éducatrices de jeunes enfants (EJE) sont sensibilisées à l'encadrement et l'accompagnement des enfants porteurs de handicaps.

De plus, les différents groupes scolaires ont été réaménagés afin de remplir les normes d'accessibilité Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : pour exemple, cheminement piéton adapté, sanitaires répondant aux normes, acquisition par la Mairie de mobilier ergonomique spécifique aux handicaps des enfants concernés, adaptation systématique des locaux aux normes PMR lors de chaque réalisation de travaux, coordination avec l'Education Nationale pour la présence d'Assistant de Vie Scolaire (AVS) auprès des enfants porteurs de handicaps...

Mais également, les activités de l'ALSH sont pensées et aménagées en fonction du handicap de l'enfant en concertation avec les équipes pédagogiques et ses parents.

## 2) Temps extrascolaire

### a) LES STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

La commune de Laxou met en œuvre une politique d'accueil petite enfance qui s'articule autant sur la capacité d'accueil, que sur la diversité de l'offre tant en terme de type de structure communale ou associative, crèche ou halte-garderie, qu'en terme de localisation géographique ou d'amplitude d'horaires.

Elle permet d'apporter une réponse adaptée aux besoins des familles et de créer des passerelles entre l'accueil des tout-petits et l'école.

**Plus de 300 places sont proposées par les structures communales.**

Par ailleurs, **4 structures associatives non communales** (halte-garderie "les canailoux", crèches "Baby Prince" et "le P'tit Poucet", ainsi que la crèche du Centre Psychothérapique de Nancy-Laxou), financées par la Commune selon le nombre d'enfants laxoviens, complètent l'offre d'accueil des structures municipales.

Ces établissements ont respectivement des capacités d'accueil de 17, 20, 25 et 120 (dont 20 réservées à la commune de Laxou) enfants.

Les deux structures franco-anglaises, Baby Prince et P'tit Poucet, permettent d'initier les enfants à la langue anglaise, par la répétition de comptines, de chansons, de jeux, d'exercices et des phrases élémentaires en anglais les familiarisant ainsi avec de nouveaux sons et en leur donnant une aptitude à prononcer des mots qui ne leur sont pas familiers.

La halte-garderie " les canailoux" est située sur le quartier du Champ-le-Bœuf au sein d'un équipement public, le Centre Intercommunal Laxou-Maxéville (CILM). Cette structure associative est un lieu de socialisation où l'enfant apprend la vie en collectivité. Il devient autonome et s'éveille à son rythme à travers de nombreux jeux et activités qui lui sont proposés par du personnel qualifié.

La crèche du Centre Psychothérapique de Nancy-Laxou permet aux parents ayant des horaires de travail atypiques de pouvoir disposer d'un mode de garde pour leur enfant.

La commune propose différentes structures municipales d'accueil pour les enfants de 0 à 5 ans :

### **La crèche familiale**

Cette structure semi-collective emploie 8 assistantes maternelles et accueillent les enfants de 8 semaines à 6 ans.

Au quotidien, l'accueil des enfants se fait au domicile de l'assistante maternelle avec le respect de leurs rythmes afin d'offrir à chacun d'entre eux un accueil de qualité en tenant compte de leurs besoins individuels.

Ces assistantes maternelles se rendent, une fois par semaine, dans des locaux dédiés, accompagnées de tous les enfants dont elles ont la garde.



C'est au cours de ces rencontres collectives que les enfants découvrent de nouvelles activités, de nouveaux jeux et font leurs premiers pas vers la socialisation.

Dès l'âge de 2 ans, l'enfant bénéficie d'une deuxième matinée collective où il retrouve d'autres enfants du même âge, encadrés par une Educatrice de Jeunes Enfants qui leur propose des activités pédagogiques adaptées à leur développement psychomoteur, associées à des règles de vie en collectivité qui leur permettront de mieux appréhender leur entrée à l'école maternelle.

Pour que le livre fasse partie du quotidien de l'enfant au même titre que le jeu, des sorties à la bibliothèque du secteur sont organisées pour les plus grands. Au-delà des contes qui leur sont lus, les enfants ont la possibilité de découvrir d'autres livres, d'en choisir et de les emprunter.

L'éveil musical permet aux enfants de manipuler des instruments, de chanter, d'écouter et de danser.

Des moments festifs du calendrier (noël, carnaval...) permettent aux enfants, parents et assistantes maternelles de se retrouver et d'échanger.

Une puéricultrice et une éducatrice de jeunes enfants s'assurent du bien-être de chacun des enfants au domicile des assistantes maternelles, vérifiant que soient

respectées les règles de sécurité (locaux, jeux...), et l'opportunité des activités proposées aux enfants pour leur développement psychomoteur.

De plus, l'équipe d'encadrement peut apporter des conseils aux assistantes maternelles en cas de difficultés (alimentation, sommeil...). Ces professionnels de la petite enfance rencontrent les parents lors des inscriptions, établissent les contrats d'accueil et peuvent être médiateurs en cas de problème avec l'assistante maternelle.

Lors des matinées collectives, le personnel d'encadrement est toujours présent pour animer ces demi-journées en collaboration avec les assistantes maternelles.

Le personnel encadrant bénéficie d'une formation aux premiers gestes d'urgence et à la manipulation d'un défibrillateur afin d'assurer une prise charge rapide en toute sécurité.

Les enfants vont toutes les semaines à la ludothèque en deux temps afin de respecter le rythme de chacun. Les enfants bénéficient ainsi de la qualité et de la diversité des jeux proposés.

La qualité d'encadrement et d'accompagnement passe également par une meilleure identification des familles en difficultés. Ainsi grâce à un travail en transversalité avec le DRE dans le cadre de la prévention des troubles du langage et du soutien à la parentalité, mais également dans le cadre de la formation aux interactions langagières en partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, des ateliers lectures ont été mis en place à la médiathèque par groupe le lundi matin 2 fois par mois.

### **Le lieu passerelle "Hänsel et Gretel" Crèche bilingue franco-allemande**

Laxou a souhaité promouvoir l'apprentissage de la langue allemande dès le plus jeune âge. Ainsi, dans le cadre de son projet pédagogique, la crèche municipale franco-allemande "Hänsel et Gretel", située dans le parc de l'hôtel de ville, présente la particularité de proposer une sensibilisation à cette langue, par le biais du personnel germanophone.

L'accueil se fait à la journée ou à la 1/2 journée pour les enfants de 18 mois à 4 ans.

Le bain de langage allemand est assuré par trois encadrantes qualifiées d'origine allemande à



travers les activités et la vie quotidienne des enfants à la crèche. Chaque jour plusieurs activités sont proposées aux enfants qui choisissent eux-mêmes leur programme.

Une intervenante en musique vient une heure par semaine pour faire découvrir les instruments, la percussion et le chant. Chaque semaine, un groupe d'enfants se rend à la ludothèque pour bénéficier d'un grand espace de jeux et une fois par mois à la médiathèque pour écouter des histoires et emprunter de nouveaux livres qui seront lus à la crèche.

### **La Halte-Garderie "Suzanne HINDAHL Le Moussaillon"**

Située sur le quartier des Provinces, quartier prioritaire de la politique de la ville, la Halte-Garderie est un lieu de socialisation où l'enfant apprend la vie en collectivité. Il devient autonome et s'éveille à son rythme à travers de nombreux jeux et activités qui lui sont proposés par du personnel qualifié.

La halte-garderie accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans (au maximum 3 jours par semaine).

Le personnel propose des activités aux enfants afin de leur permettre une ouverture sur le monde extérieur.

Chaque mois, le personnel organise des jeux et des activités en lien avec d'autres services de la commune :

- L'heure du conte en partenariat avec la Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion de Laxou une fois par mois

- La participation active au projet sur le langage initié par la ville de Laxou, le Conseil Départemental et l'AsFoReL

- Une activité «éveil musical» est organisée pour les enfants, une heure par semaine, par un intervenant extérieur



- Une rencontre intergénérationnelle à la maison de retraite de l'Oseraie, ou à la halte-garderie, entre les résidents, les jeunes enfants et la Protection Maternelle Infantile

### **La ludothèque "le Petit Navire"**

Située également sur le quartier des Provinces, la ludothèque "le Petit Navire" a la forme d'un bateau de deux étages.

Cette structure accueille les enfants de 3 mois à 6 ans, accompagnés d'un adulte.

On peut y jouer, y lire, s'y déguiser. Jouxte un petit jardin qui permet d'aller dehors quand il fait beau.

En période scolaire, les enseignants y accompagnent leurs élèves des classes maternelles.

La ludothèque permet aux parents de jouer avec leur enfant. Elle favorise et renforce le lien parental. Elle est également un lieu de médiation sociale.

Les autres structures communales viennent également régulièrement à la ludothèque.

De plus, le personnel communal y organise des ateliers de travaux manuels où les petits repartent avec leurs créations.

Des fêtes sont régulièrement organisées, et des moments réservés aux plus petits sont mis en place avec la lecture d'histoires douces, de comptines...



### **La fête de la petite enfance**

Afin de rassembler toutes les structures que compte la commune lors d'un moment festif avec les enfants et leurs parents, la commune organise tous les ans cette manifestation.

Cet évènement communal a lieu généralement au mois de février. Elle réunit en un même lieu, parents, enfants et personnels de la petite enfance à travers des ateliers ludiques lors d'un moment convivial.

Elle est organisée par les 3 structures "petite enfance" communales ainsi que la ludothèque avec le soutien des services techniques de la commune.



### b) LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS (CME)

Créé en 1989, il est le symbole de la reconnaissance de l'enfant comme partenaire à part entière de la vie locale. Il participe à la vie municipale en initiant des projets liés aux loisirs, à la solidarité, à l'environnement, aux aménagements publics ...

Il concerne les élèves des classes de CM1, CM2, 6ème et 5ème des établissements scolaires situés sur la Commune.

Le Conseil Municipal d'Enfants compte 33 membres, à l'identique du Conseil Municipal, et il est également présidé par le Maire.

Les conseillers municipaux adultes se déplacent dans les écoles élémentaires, pour expliquer le rôle des conseillers municipaux et le déroulement des élections, conformes en organisation à celles des élections municipales.

Les enfants rédigent leur profession de foi et présentent leurs projets durant la campagne.

Les élections se déroulent dans chaque classe, sous la responsabilité de l'enseignant et en présence de conseillers municipaux adultes.



Les enfants sont acteurs de ces élections puisque le bureau de vote est tenu par les enfants, avec l'aide des élus adultes.

A Laxou, le Conseil Municipal d'Enfants se veut être à l'image du Conseil Municipal, tant dans sa composition que dans son mode de fonctionnement. En effet, au-delà du nombre de 33 conseillers, identique à celui du Conseil Municipal d'Adultes, les jeunes élus se regroupent en commissions thématiques (loisirs et animations, environnement, aménagements publics, santé, solidarité...) afin d'échanger sur les projets à mettre en œuvre durant leur mandat.

Des personnes extérieures interviennent régulièrement lors des séances du CME : services de la ville (services techniques, police municipale...), élus, personnes extérieures ayant une spécialité, (artistes, médecins, associations...). Ainsi, les débats et réflexions des jeunes élus sont enrichis et cela leur permet de suivre les mêmes étapes de travail que les élus adultes.

Dans des domaines aussi divers que l'environnement, la sécurité, la circulation, la solidarité, les sports et les loisirs, les jeunes élus, tout au long de leur mandat, travaillent sur des projets "à leur mesure". Les projets sont menés à terme, dès lors que leur faisabilité est établie.

Voici quelques réalisations et participations du Conseil Municipal d'Enfants, depuis quelques années :

- La présence des "patrouilleurs scolaires" aux entrées et sorties d'école
- L'animation "Lax'athlon", après-midi récréatif en fin d'année scolaire destiné à proposer des jeux à tous les enfants laxoviens âgés de 8 à 11 ans
- La journée "Nettoyage de Printemps" aux abords du parcours de santé de la Sapinière
- La plantation et la récolte de la vigne "municipale"
- La collecte de cartouches d'encre d'imprimantes usagées
- La réalisation d'une plaquette de communication, distribuée dans les écoles pour lutter contre toutes les formes de violence
- La participation, tous les ans depuis 2010, à la journée internationale des droits de l'enfant, en lien avec l'UNICEF et dans le cadre du label Ville Amie des Enfants
- La participation, chaque année au Congrès départemental des conseillers municipaux, journée au cours de laquelle les jeunes élus présentent leurs actions, échangent leurs expériences.
- La mise en place d'une action de sensibilisation à la propreté urbaine, et notamment sur la pollution par les chewing-gum abandonnés en partenariat avec Véolia et la Métropole du Grand Nancy
- L'organisation d'une après-midi autour des fruits et légumes, pour sensibiliser les enfants à la nutrition

- La mise en place de « l'opération faux PV », pour sensibiliser les automobilistes aux règles de stationnement. Les enfants sont répartis en groupe et sillonnent, avec l'aide des élus adultes, les rues de la ville pour " verbaliser " symboliquement les contrevenants

Toujours dans la volonté de donner aux jeunes enfants la pleine connaissance du rôle d'un élu et du fonctionnement de la vie locale, les jeunes élus participent également aux différentes actions municipales :

- lors des défilés de la Saint-Nicolas. Chaque année, les membres du Conseil Municipal d'Enfants sont présents sur les chars
- lors des vernissages d'expositions à la médiathèque
- lors des cérémonies patriotiques (8 mai et 11 novembre), les enfants assistent les autorités présentes dans la dépose des gerbes au monument aux morts et lisent des textes
- lors de la cérémonie annuelle des « nouveaux laxoviens », journée au cours de laquelle nous accueillons les nouveaux habitants de la ville. Les enfants participent avec les élus adultes à la visite de la ville

Si certaines réalisations des enfants peuvent sembler modestes, les référents adultes s'attachent à respecter tant sur le fond que sur la forme le cheminement intellectuel des enfants et les accompagner vers la finalité de leur projet.

### **e) LE SERVICE SPORT JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE (SJVA)**

Le service met en place diverses actions en faveur de la jeunesse sur ces tranches d'âge.

Pour exemple, **l'atelier théâtre municipal** invite les enfants âgés de 7 à 14 ans à s'initier à l'art théâtral.

Le travail porte sur l'esprit de groupe, le corps, la voix, ... En juin, les enfants montent sur scène pour "jouer" leur pièce devant des spectateurs.

**Un service d'accueil des enfants de 3 à 16 ans est proposé les mercredis après-midi** de 13h30 à 17h00. Les activités sont adaptées à l'âge de l'enfant, les enfants peuvent donc s'adonner, entre autres, aux activités suivantes : l'éveil sportif, des activités manuelles et artistiques, du sport, de la danse hip hop, un atelier radio (en partenariat avec Radio Caraïb Nancy)...

De plus, pendant les vacances les enfants sont accueillis dans des structures municipales (ALSH) et associatives.

• **L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT POUR LES 3/12 ANS (ALSH)**

La Ville de Laxou propose la prise en charge des enfants âgés de 3 à 12 ans durant les vacances scolaires (excepté pendant les vacances de Noël, considérées comme réservées au temps familial).

L'ALSH propose à chaque session un projet pédagogique adapté aux rythmes et à l'âge des enfants.

La prise en charge des enfants dans ces structures fait l'objet d'une attention particulière et évolue constamment pour tenir compte des besoins locaux.

Depuis 2011, l'amplitude d'ouverture a été augmentée (prise en charge 7h30 à 18h00), afin de répondre aux besoins des familles mais également pour mettre en place une politique éducative globale et homogène tout en adaptant les activités à l'âge et au degré de maturité de l'enfant.



L'accueil de loisirs est avant tout un lieu dédié aux loisirs, à la détente, à la découverte et à l'expérimentation de nouvelles activités, et de jeux.

L'accueil de loisirs peut se définir comme suit :

- Un équipement au service de la population de l'ensemble de la commune, générateur de rencontres entre les enfants des différents quartiers
- Un lieu ressource de loisirs pour les enfants et les jeunes, offrant un cadre et des moyens d'actions variés
- Un espace de découverte et de création, permettant à l'enfant de s'épanouir, d'apprendre, de découvrir la vie en collectivité avec ses camarades, de faire l'expérience de l'autonomie, d'agir pour lui-même et avec les autres. L'enfant doit acquérir des repères sur les règles de la vie en collectivité, sur des notions essentielles à son développement telles que le bien et le mal, le respect de soi et des autres, la solidarité

- Un espace de rencontre avec les parents, qui leur permettra de s'investir à leur manière dans la vie du centre, de manière régulière, ou tout simplement en prenant le temps de discuter avec l'équipe d'animation

Les éléments contribuant à l'éducation des enfants sont multiples : les sports, la culture, les arts, les savoirs scientifiques et techniques, la nature, l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie, les rencontres intergénérationnelles.



L'activité proposée est en cohérence avec l'organisation de la journée et de la semaine, tenant ainsi compte du rythme de l'enfant.

Les activités sont pensées pour être un moment d'épanouissement pour l'enfant qui doit donc y participer de manière volontaire et non contrainte.

Il s'agit pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de les aider à faire, de trouver les mots pour les encourager en limitant les contraintes.

Le programme d'activités est réalisé en réunion d'équipe, et un programme est diffusé aux parents. Les enfants sont bien évidemment associés à la réalisation de ce programme (lors du dernier jour, il est demandé aux enfants de donner leurs avis et de dire ce qu'ils aimeraient faire aux vacances suivantes).

#### d) LE PÔLE CULTURE

Le service culture est défini par l'activité des bibliothèques-médiathèques et par l'organisation d'événements.

Le service culture travaille en lien étroit avec les autres services communaux tels que le service éducation pour l'ATE mais également le service Sport Jeunesse et Vie Associative pour l'ALSH. Il travaille également en étroite collaboration avec les différentes structures petite enfance.



Dans le cadre des activités de la médiathèque, différents temps privilégiés sont proposés pour les plus petits :

### "Bébé bouquine"

Chaque semaine, des temps sont réservés pour les "tout-petits" de 18 mois à 3 ans. Des histoires, des comptines, des jeux de doigts, des livres à toucher, à voir ou à entendre, ... pour que bébé se familiarise avec la bibliothèque et éveille sa curiosité, au milieu d'autres enfants.

### L'heure du conte

2 mercredis après-midi par mois, de 15h à 16h, les enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 9 ans se retrouvent pour l'heure du conte dans l'auditorium.

Bibliothécaires, conteurs professionnels délivrent leurs histoires et autres contes aux petites oreilles émerveillées.

Avec ses histoires pour rire, ses histoires pour faire peur..., l'heure du conte est un moment privilégié que l'on peut partager en famille, un moment d'émotion qui ouvre l'enfant à sa propre imagination.



Il est également proposé des ateliers liés aux expositions présentées dans l'espace Galerie et ponctuellement des manifestations ludiques telles que "Enquête à la médiathèque"

(découverte d'indices à travers la lecture, réflexion et déduction pour trouver des solutions à des énigmes).

Le service culture organise également des manifestations tout public mais toujours en s'attachant à proposer un panel d'activités dédiées aux plus jeunes.

Ainsi, la manifestation "En Dehors des Sentiers Battus" propose sur les 17 km de sentiers, restaurés et aménagés par la ville de Laxou, des œuvres d'artistes nationaux.

Ces artistes, sur un thème donné, proposent aux visiteurs et notamment aux plus jeunes de découvrir leurs créations. L'art est ainsi prétexte à la sensibilisation environnementale.

La 6<sup>ème</sup> édition de septembre 2016 à mars 2017 a ainsi eu pour thème "Matière première à ciel ouvert".

Ici, l'expression artistique est prétexte à sensibiliser à un environnement que la Municipalité a préservé.

C'est une expérience enrichissante pour les enfants qui découvrent la richesse patrimoniale de leur Ville et sont eux-mêmes invités à créer des œuvres qui seront exposées dans le hall de leur école.

C'est aussi, un exemple de transversalité et de partenariat où temps scolaire et extrascolaire se rejoignent.

Livre sur la Place en partenariat avec Batigère :

Ont œuvré à l'organisation et à la réussite de cette manifestation : les services Education, Jeunesse, Pôle de Cohésion sociale, Culture, le Dispositif de Réussite Educative, *la Régie de Quartier Laxou-Provinces\**, *l'Association Réussir\**, Batigère, *Lecturique\**, *Jeunes et Cité\**, la Ville de Nancy, la Métropole du Grand Nancy.



Des opérations « délocalisées » du Livre sur la Place sont mises en œuvre dans divers lieux de l'agglomération afin d'aller au contact de ceux qui lisent moins que d'autres. En 2016, le quartier des Provinces avait été retenu. A cette occasion, des enfants de Laxou et leurs parents, avait pu rencontrer Véronique Ovaldé.

Ainsi, afin de préparer la venue de l'auteur, 3 trois temps sont proposés :

- Présentations de l'auteur en classe et découverte de ses ouvrages,
- Distribution de livres aux pieds des immeubles
- Rencontre de l'auteur avec les habitants du quartier des Provinces pour échanger et dédicacer ses ouvrages

**Pour l'édition 2016**, la ville de Laxou a organisé plusieurs manifestations, en partenariat avec Batigère, ayant pour but la préparation de la venue de l'écrivain Véronique Ovaldé.

Quelques jours auparavant, des ateliers de lecture pour adulte et enfants ont été tenus par des associations de la commune et par les services communaux de la Médiathèque et du Dispositif de Réussite Educative sur la Place de l'Europe aux Provinces.

Ces ateliers avaient pour objectif de faire découvrir au public les œuvres de cet écrivain.

### 3) Points d'amélioration

#### a) TEMPS SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

**Dans le cadre du Dispositif Réussite Educative**, divers points d'amélioration vont être travaillés.

Ainsi le DRE souhaite :

- Travailler davantage avec les parents sur des thématiques précises telles que l'accompagnement aux devoirs...
- Ouvrir les écoles sur les quartiers
- Développer le lien entre les différents intervenants dans l'éducation de l'enfant notamment l'Education Nationale
- Accentuer la prise en charge dès la petite enfance afin de gérer au plus tôt les problématiques et ne pas les laisser s'installer
- Augmenter les interventions sur la parentalité

#### b) TEMPS EXTRASCOLAIRE

**L'ouverture d'une nouvelle structure en remplacement de la crèche Hänsel et Gretel est cours.**

Elle permettrait la création de places d'accueil pour des petits puisque la crèche actuelle, en raison de ses locaux, ne peut accueillir que des enfants de plus de 18 mois qui ne présentent pas de difficultés motrices.

En effet, cette petite maison avec des escaliers devrait, conformément à la loi du 11 février 2005 et la réforme du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des bâtiments publics, bénéficier de travaux de mise aux normes. La mise aux normes d'accessibilité du bâtiment nécessite des travaux de grande ampleur, ayant un impact sur la surface du bâtiment déjà limitée. La réalisation de ces travaux aurait très certainement eu pour effet de diminuer le nombre d'enfants susceptibles d'être accueilli dans la structure et n'aurait pas permis l'accueil des enfants de moins de 18 mois.

La future structure, située rue Paul Choné est en zone de «quartier vécu» du Quartier prioritaire de la Politique de la Ville.

D'une surface de 326m<sup>2</sup> habitables, elle prendra la place de deux maisons d'habitation et ne générera pas d'extension urbaine.

L'augmentation de la capacité d'accueil à 25 places permettra d'accueillir des bébés à partir de 6 semaines.

Cette structure constituera un pôle "petite enfance" qui regroupera la crèche familiale et le multi-accueil Hansel et Gretel pour optimiser le fonctionnement et la transversalité entre les structures et les professionnelles. Il pourra être lieu de ressources pour les assistantes maternelles et les parents à travers l'organisation de temps de rencontre sur des thématiques petite enfance et de soutien à la parentalité.

L'ouverture de la structure est prévue en septembre 2019.

Par ailleurs, divers points d'amélioration ont dû être envisagés pour **répondre aux besoins de garde des parents les mercredis après-midi**, suite à la réforme des rythmes scolaires.

Compte tenu de la mise en place des cours le mercredi matin, les structures d'accueil ont adapté leur fonctionnement. Suivant les structures, les modalités d'accueil seront différentes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, **la halte-garderie** peut accueillir les enfants jusqu'à leurs 6 ans en fonction des places disponibles de 8h00 à 12h et de 13h à 18h00. Actuellement, la halte-garderie accueille entre 15 et 20 enfants scolarisés les mercredis. Le même nombre de place est disponible pour la rentrée prochaine.

**La crèche Hänsel et Gretel** peut accueillir des enfants scolarisés le mercredi de 8h00 à 18h30 jusqu'à 4 ans en fonction des places disponibles.

Il est indispensable d'amener les enfants à 12h15 s'il est prévu un repas, et l'arrivée doit se faire impérativement avant 13h00 s'il n'y a pas de repas.

A partir de 13h00, un temps calme est priorisé afin de respecter le rythme des plus jeunes. Des activités calmes seront proposées.

**La crèche familiale** peut accueillir de 7h00 à 19h00 au maximum 8 enfants de 4 à 6 ans dans le cadre de ses agréments périscolaires. Les fratries sont prioritaires mais l'accueil peut se faire aussi en complément des enfants gardés habituellement et qui ne viennent pas les mercredis.

Autre point d'amélioration, la contractualisation avec les parents est différente en fonction de la typologie de la structure de garde (crèche ou halte-garderie).

Pour la halte-garderie, il n'y a pas de modification de facturation car les parents établissent un contrat d'accueil en fonction de leurs besoins et la tarification peut se faire à l'heure.

Pour les deux crèches, les parents contractualisent leur besoin avec la structure.

La réforme des rythmes scolaire, a donc impacté l'organisation du temps de l'enfant et des familles le mercredi et cela nous a amené à réfléchir à l'organisation de ce temps du mercredi après-midi.

Une réflexion est ainsi en cours pour faire évoluer ce service en Accueil Collectif de Mineur (ACM) déclaré Jeunesse et Sport, en y intégrant une liaison entre le temps scolaire du matin et le temps extrascolaire de l'après-midi.

Cette évolution devrait du service permettra d'avoir une prise en charge global de l'enfant sur la semaine.

## II) L'adolescent à Laxou: de 12 à 16 ans

### 1) Temps scolaire et périscolaire

La commune de Laxou possède sur son territoire deux collèges, le collège Jean de la Fontaine et le collège Victor Prouvé.

#### Le collège Jean de la Fontaine

Le collège Jean de la Fontaine est situé sur le quartier du Champ-le-Bœuf, partagé sur deux communes, Laxou et Maxéville, et est actuellement classé en REP+.

Ce collège a une place essentielle pour les 3500 habitants du quartier et plus particulièrement pour les 221 élèves du collège qui le fréquentent.

Se situant en quartier prioritaire, le collège bénéficie d'une attention toute particulière de la part de la commune et de l'équipe pédagogique.

Aussi, le projet d'établissement pose 3 objectifs :

- Améliorer les résultats des élèves
- Renforcer l'accès au baccalauréat et développer l'ambition des élèves et des familles
- Inscrire les élèves dans un parcours culturel

La communauté éducative privilégie une pédagogie d'ouverture et a ainsi mis en place une option intitulée "Découverte professionnelle". Les élèves de 3ème, tout au long de l'année scolaire, rencontrent des professionnels et visitent des entreprises, afin de connaître différents types de métiers.

Pour mémoire, le Plan collèges nouvelles générations du Conseil Départemental prévoyait en 2012 de construire un collège neuf sur le Plateau de Haye, et de fermer, à l'issue, les collèges La Fontaine à Laxou et Le Lorrain à Nancy.

En 2016, le Conseil Départemental a organisé une concertation sur ce sujet, et c'est le site dit "de Gentilly" qui a été retenu afin d'y implanter le nouveau collège du Plateau de Haye. Pendant la période transitoire et jusqu'à l'ouverture du nouvel établissement, prévue en 2020, le collège Plateau sera le collège La Fontaine. La nouvelle sectorisation sera effective dès la rentrée de septembre 2017.

## Le collège Victor Prouvé

Le collège Victor Prouvé est situé sur le quartier des Provinces et accueille 280 élèves

Le collège travaille en lien étroit avec le Dispositif de Réussite Educative afin de lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Aussi, le projet d'établissement met en place 3 objectifs :

- Améliorer la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves pour permettre à chacun d'acquérir les connaissances du socle commun tout en maintenant les bons résultats actuels
- Accompagner vers une politique qualitative de l'orientation : accompagnement individuel de projets de formations ambitieux et valorisants
- Faire de l'enseignement des langues un levier pour une ouverture culturelle, éducative et artistique

## 2) Temps extrascolaire

### a) DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE

#### Hors vacances scolaires

La tranche d'âge 13-16 ans est une période sensible pour les jeunes. En effet, l'entrée dans la préadolescence et l'adolescence se traduit par des changements importants chez les jeunes.



Ces changements sont d'ordre physiologique, morphologique mais surtout comportemental, notamment dans les rapports qu'ils peuvent entretenir avec les adultes. Il s'agit aussi de l'entrée au collège.

Le collège est un lieu qui, de par l'autonomie qu'acquière les jeunes, peut vite devenir le réceptacle de tous les maux de l'adolescent.

C'est souvent au collège que se développe l'absentéisme scolaire qui peut déboucher sur le décrochage scolaire.

Certains élèves se retrouvent en difficultés comportementales et/ou éducatives et le DRE travaille avec ces jeunes dans le cadre de l'action JOURNEE PROLONGEE.

Chaque année, cette action regroupe une trentaine de jeunes des deux collèges laxoviens, Victor Prouvé et Jean de La Fontaine.

En général, il y a 60% de garçons et 40% de filles. Ces jeunes sont "repérés" par les chefs d'établissements et connaissent des difficultés de comportements, violence, agressivité ou isolement...

Afin de répondre à leurs difficultés, des activités sportives et culturelles sont mises en place un soir par semaine après les cours pendant 2h00.

Cette action débute après les vacances de la Toussaint et se termine par un spectacle fin juin. Les activités proposées sont choisies en référence aux difficultés des jeunes.

Il s'agit d'activités telles que le théâtre, l'équitation, les sports, les percussions, la musique, la photographie...

Ces activités permettent aux adolescents de progresser tant au collège, qu'au sein même de leur famille. Des évaluations se font régulièrement en lien avec leurs parents.

Les animateurs évaluent eux aussi les progrès que les jeunes réalisent sur le plan du comportement, de l'investissement...

Le DRE laxovien vient de créer en partenariat avec le district de Football Meurthe-et-Moselle une action intitulée EDUCA'FOOT qui consiste à créer du lien entre les éducateurs des clubs de football, les professeurs, les parents et le DRE, l'objectif étant que le football puisse être un levier d'amélioration des comportements et des résultats scolaires.

L'aspect santé est également abordé avec un important travail partenarial avec l'IREPS (Institut Régional de Promotion de la Santé).

Les problématiques d'addictions sont abordées, notamment à partir de la réalisation d'une exposition photo réalisée par les jeunes eux-mêmes.

Une diététicienne intervient lors des journées prolongées afin de travailler avec certains jeunes sur le surpoids mais aussi sur l'image et l'estime de soi.

Un important travail est effectué autour de ces deux dernières thématiques car il s'agit de deux problématiques qui touchent particulièrement les jeunes de cet âge.

Toutes ces actions sont inscrites dans le parcours individuel de Réussite Educative construit en partenariat avec les membres de l'EPS et en accord avec les parents.

## **b) SERVICE SPORT JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE (SJVA)**

Le service SJVA met en place de multiples actions hors temps scolaire.

Ainsi, il est proposé un accueil le mercredi après-midi aux jeunes qui le souhaitent. Un encadrant qualifié y anime des activités sportives, culturelles ou de détente à destination des jeunes.

De plus, l'atelier théâtre est également proposé pour cette tranche d'âge, jusqu'à 14 ans. Le travail porte sur l'esprit de groupe, la gestion du corps et de la voix, avec pour finalité, une représentation en juin.

**De plus, ce service met en place les bons vacances dans le cadre des aides financières de la commune\***

### **ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT POUR LES 12- 16 ANS**

La commune de LAXOU met en œuvre un ALSH ouvert aux 3-16 ans disposant d'un agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour toutes les vacances scolaires excepté celles de Noël.



Les 12/16 ans font donc intégralement partie du centre de loisirs, seul le projet pédagogique et donc les activités diffèrent des plus petits.

Un programme d'activité est composé afin d'allier de façon équitable activités dites de consommation (lasermass, paintball, équitation, bowling) et activités permettant de travailler sur le vivre ensemble (soirée Pizza, tournoi de jeux vidéo et sportifs inter quartier), travail en lien avec les associations laxoviennes œuvrant pour la jeunesse, notamment Jeune et Cité et les Services Jeunesse des villes voisines (Vandœuvre, Maxéville, Essey-lès-

Nancy et Jeunes et Cités, journée détente...).

### c) UN TISSU ASSOCIATIF A DESTINATION DES JEUNES

La commune est riche en associations sportives, culturelles et sociales. Celles-ci orientent souvent leurs activités vers les jeunes, ou du moins, leur laissent une place importante dans leurs structures.

Ainsi, sur les 23 associations sportives que compte la commune, plus de 700 enfants de moins de 18 ans y sont licenciés.

De plus, certaines associations ciblent essentiellement les jeunes notamment ceux issus de quartiers sensibles comme *Jeunes et Cité\**, *VDNC\**...

Ces associations travaillent souvent en lien direct avec la commune en s'inscrivant dans un dispositif : Politique de la Ville, ATE, DRE...

### 3) Points d'amélioration

**Dans le cadre du Dispositif Réussite Educative** divers points d'amélioration vont être travaillés.

Ainsi le DRE souhaite :

- Travailler davantage avec les parents sur des thématiques précises notamment la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire
- Ouvrir les collèges sur les quartiers
- Développer le lien entre les différents intervenants dans l'éducation du jeune notamment l'Education Nationale

#### Pendant les vacances scolaires

L'intervention et les actions mises en place dans le cadre du DRE se font obligatoirement hors temps scolaire. Les vacances scolaires deviennent donc des moments privilégiés où le DRE peut intervenir et mettre en place des actions préconisées par l'EPS.

Il s'agit principalement d'accompagner les familles dans les projets de départ en vacances. Le DRE a vocation à aider financièrement les familles dans ce type de projet si cela entre dans le projet individuel de Réussite Educative et si ce projet répond à une difficulté repérée.

Ainsi, le projet peut s'inscrire au niveau communal avec une inscription à l'ALSH mis en place par la commune ou s'inscrire davantage dans un travail partenarial avec les associations et construire avec les parents, les enfants et les structures concernées un projet portant sur les vacances.

Il s'agit alors d'offrir une ouverture culturelle, sportive ou autre en aidant à sortir des quartiers et donc de favoriser des rencontres et de fuir un cadre pouvant être néfaste.

Les vacances sont aussi un temps où il est plus facile de rencontrer les familles et ainsi travailler sur l'évaluation des actions mises en place dans le cadre du parcours individuel de Réussite Educative.

**Dans le cadre du service Sport Jeunesse et Vie Associative**, la commune souhaite améliorer et diversifier davantage l'offre des activités proposées à la tranche des 12/16 ans. Plusieurs pistes de réflexion sont en cours.

**ANNEXE**  
**DU**  
**PROJET**  
**EDUCATIF**  
**DE**  
**TERRITOIRE**

## FICHE 1 : GLOSSAIRE DES ASSOCIATIONS

### 1) Associations siégeant sur le territoire communal et partenaires des services de la ville

- **ASSOCIATION DU COMITE DE JUMELAGE DE LAXOU (ACJL)**

L'Association du Comité de Jumelage de Laxou a pour but de promouvoir les échanges entre Laxou et les différentes villes du monde afin de développer des projets positifs et constructifs. La commune est jumelée avec Heubach en Allemagne, Anderamboukane au Mali, et projette de se jumeler avec une ville en Italie.

- **ASSOCIATION FOOTBALL LAXOU SAPINIÈRE (AFLS)**

L'Association Football Laxou Sapinière propose des entraînements de football tous les jours suivant les âges à partir de 10 ans. Tous au long de l'année, l'association propose diverses manifestations comme des stages pendant les vacances, des soirées (choucroute ...).

*Aujourd'hui, 140 jeunes de 10 à 16 ans pratiquent le foot au sein de l'association.*

- **ASSOCIATION LAÏQUE EMILE ZOLA A LAXOU (ALEZ)**

L'Association intervient auprès du groupe scolaire Emile ZOLA. Anciens élèves, amis de l'école, parents bénévoles ou habitants du quartier, tous viennent partager au sein de l'Amicale, des moments de convivialité, dans un esprit de solidarité.

Au gré des ans, l'association n'a cessé de contribuer à l'éducation populaire d'une part, en soutenant les œuvres scolaires (financement de matériel pédagogique et de projets divers) et d'autre part, en proposant aux familles, des loisirs culturels (mosaïque, couture), sportifs (ping-pong, roller, volley-ball, yoga et gymnastique, zumba...), de qualité et à moindre coût.

La renommée de l'ALEZ s'est également construite sur l'organisation, chaque année, d'opérations spéciales (vente de chocolats à Noël, de plantes potagères au Printemps) et de manifestations exceptionnelles, comme la grande kermesse des écoles ZOLA au mois de juin.

*Dans la tranche d'âge de moins de 6 ans à 16 ans, une trentaine d'enfants fait partie de l'association.*

- **AMICALE LAXOVIEN VICTOR HUGO (ALVH)**

L'Amicale est une association loi 1901 située à Laxou, créée en février 1961, et proposant des activités sportives. L'association a compté jusqu'à 11 activités, mais s'est spécialisée dans les arts martiaux en 1978. Cependant, en 2005 l'association a décidé de créer une activité gymnastique pour les adultes, ainsi que des activités pour les plus jeunes telles que l'Eveil Sportif et

Multisports. *Aujourd'hui, plus de 170 enfants de 3 à 16 ans font partie de l'association.*

- **ASSOCIATION DE LUTTE OLYMPIQUE ET DE DIFFUSION CULTURELLE (AL OCD)**

L'association a pour objet le développement de la pratique des luttes sportives, toutes disciplines en harmonie avec la direction de la jeunesse et des sports et l'organisation de manifestations culturelles (soirées à thèmes...).

- **ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE DE LAXOU (APEM)**

Cette association propose des cours de musique pour tout public, de l'éveil et initiation musicale à partir de 4 ans, formation musicale et instrumentale, ateliers de pratiques collectives, classes de chant adultes.

*Aujourd'hui, plus de 70 jeunes font partie de l'association.*

- **LE CERCLE DES ARTS**

L'association existe depuis plus de quinze ans et a pour but d'aider et de conseiller les jeunes peintres à exposer leurs œuvres. Dans le cadre de cette association, un cours de peinture peu onéreux a été ouvert pour adultes dans un premier temps puis pour enfants un peu plus tard, de manière à rendre l'art accessible au plus grand nombre. Des expositions de peintres, plus ou moins confirmés, ont été organisées au CILM (Centre Intercommunal Laxou Maxéville), ainsi qu'un concours de dessins pour la manifestation du Printemps Laxovien. *Le Cercle accueille une quinzaine d'enfants en cours hebdomadaires.*

- **ASSOCIATION DES CROQUEURS DE POMMES**

Cette association a pour but la recherche et sauvegarde des anciennes variétés de fruits. La section Lorraine du mouvement des Croqueurs de Pommes a vu le jour en mars 1992, elle compte aujourd'hui près de 300 adhérents.

- **ASSOCIATION DE CHORAL D'ENFANTS**

- **DYNAMIFASOL**

Cette association propose la pratique de chant choral pour les enfants de 7 à 18 ans. *L'association accueille environ 45 enfants.*

- **A.V.E.C FARIDOL**

Cette association propose du chant choral pour les 7-12 ans et accueille environ *une quinzaine d'enfants*

- **CERCLE D'ESCRIME DE LAXOU**

Le Cercle d'Escrime de Laxou a été créé dans les années soixante en tant que section de l'Amicale Laïque Louis Pergaud et a pris son indépendance associative en 2002. On y pratique essentiellement le fleuret, ainsi que l'épée et le sabre. De l'escrime artistique est proposée à ses adhérents. Le club est affilié à la Fédération Française d'Escrime. *Le club compte entre 30 et 60 licenciés, selon les années dont une vingtaine de jeunes de 3 à 16 ans.*

- **JEUNES ET CITE**

Jeunes et Cité est une association soutenue par le Conseil Général mais également par la ville de Laxou. Ses missions ont pour objectif d'accompagner les jeunes dans les quartiers prioritaires. Pour ce faire, les équipes d'encadrement mettent en place des projets et actions permettant de créer un contact avec les jeunes et ainsi de permettre une relation de confiance pour traiter les problématiques qui se posent. Les chantiers contreparties, les courts séjours, des activités de soutien scolaire sont des outils pour créer la relation avec les adolescents voir jeunes adultes et permettre également une mixité sociale.

- **LAXOU ATHLETISME**

Cette association propose des entraînements dans toutes les disciplines que compte l'athlétisme et organise diverses manifestations dans cette thématique. *Une vingtaine de jeunes de 3 à 16 ans est licenciée dans ce club.*

- **LAXOU BASKET CLUB**

L'association propose la pratique du basket pour les enfants de 6 à 18 ans. *Une trentaine de jeunes de 3 à 16 ans constitue les équipes.*

- **ASSOCIATION REUSSIR**

L'association a pour objet d'œuvrer dans le domaine de l'éducation en facilitant l'accès à la connaissance des enfants. Pour ce faire cette association propose de l'aide aux devoirs sur les groupes scolaires Victor Hugo, Emile Zola et Albert Schweitzer.

- **SLUC NANCY BASKET ASSOCIATION**

Cette association est une émanation du club professionnel, elle permet de mettre en place des projets socio-sportifs à destination des jeunes. *Aujourd'hui, près de 300 jeunes bénéficient de leurs activités.*

- **SI L'ON SE PARLAIT !**

L'association propose des moments de solidarité entre ses membres ; promotion des relations entre les différentes cultures des Provinces à Laxou ; assistance humanitaire et sociale dans le quartier en mettant en œuvre tous les

moyens dont l'association dispose. Elle met en place une aide aux devoirs pour les enfants du groupe scolaire Emile Zola et propose pour les plus grands « des chantiers contreparties ».

- **LE SOUVENIR FRANÇAIS**

Cette association nationale créée en 1887 et reconnue d'utilité publique depuis 1906, est une des plus anciennes associations privées françaises.

Le Souvenir Français réunit 4000 personnes en Meurthe et Moselle dont 32 comités locaux.

Chaque année le Souvenir Français entretient, rénove et fleurit les tombes, restaure des monuments, et réalise des stèles et monuments commémoratifs. La transmission de cet héritage de mémoire aux générations plus jeunes se poursuit de façon constante depuis la création de l'association qui organise chaque année expositions, colloques et voyages pour plusieurs milliers de jeunes scolaires sur les lieux de mémoire.

- **ASSOCIATION SPORTIVE LAXOVIENNE DE BILLARD**

L'association propose la pratique du billard en amateur mais également en professionnel. Elle organise souvent des compétitions ou démonstrations de billards au sein de leur locaux au CILM.

*Vingt jeunes pratiquent le billard dans cette association.*

- **ASSOCIATION PROVINCES EN FETE**

Provinces en Fête est une association festive, sociale et culturelle visant à renforcer le lien social à Laxou, dans la cité des Provinces via diverses animations de quartier: organisation de lotos, soirées dansantes ou à thèmes, braderie et bien d'autres.

- **ASSOCIATION TAMBOUR**

L'association Tambour est née en septembre 2007. Elle s'est construite autour de Guy Constant, percussionniste passionné, afin de faire connaître au plus grand nombre le(s) monde(s) de la percussion traditionnelle.

L'association propose actuellement des cours pour adultes et enfants, autour de trois instruments (djembé, congas, pandeiro) afin de faire découvrir différents univers musicaux. Les professeurs engagés sont de grande qualité, tant sur le plan musical que pédagogique, et sont reconnus au niveau national, voire international.

- **SOCIETE DE TIR DE LAXOU**

L'association propose des cours de tir à la carabine ou au pistolet sur des distances de 10 à 50 m. *Une vingtaine de jeunes y participent.*

- **VIVONS DANS NOTRE CITE (VDNC)**

L'association a pour objet de permettre à la jeunesse du quartier des Provinces de se fédérer afin de développer le dynamisme du quartier autour d'actions sportives, culturelles et solidaires.

- **REGIE DE QUARTIER LAXOU-PROVINCES**

La Régie de quartier existe depuis juin 2004, elle permet de créer au sein du quartier des Provinces une mixité sociale et la possibilité d'une réinsertion par l'emploi dans des postes à faibles niveaux de compétences afin de toucher le plus de personnes possibles. Dans ce cadre diverses animations sont mises en place telles que : « une fleur, un habitant », qui permet de fleurir les abords du quartier en créant de la mixité sociale, la plantation de plants de légumes dans leurs jardins « le jardin des 1000 fleurs » mis à disposition par la commune, dont les récoltes sont, soit vendues aux habitants du quartier et aux membres de la régie, soit utilisées lors de la fête de la Soupe.

- **WELL TENNIS CLUB**

L'association Well Tennis Club propose des cours de tennis à partir de 4 ans. Elle propose des cours et des stages pour adultes mais l'entraînement des enfants est privilégié. *L'association compte plus de 170 jeunes.*

## 2) Associations non communales partenaires des services de la ville

- **ASFOREL**

L'Association de Formation et de Recherche sur le Langage est ouverte à tous ceux (enseignants, spécialistes de toutes professions, parents) qui s'intéressent à l'acquisition et au fonctionnement du langage de la naissance à l'âge adulte dans la perspective de la prévention de l'échec scolaire et de l'illettrisme. Ainsi l'association organise des rencontres et des colloques, assure des interventions sous différentes formes et propose des stages de formation.

- **Association Pour Favoriser l'Egalité des chances à l'Ecole (A.P.F.E.E.)**

L'Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école, réunit des salariés qui sont des professionnels de l'éducation et du lien social, et des bénévoles permanents qui sont issus du monde de l'enseignement, de la recherche ou de l'entreprise.

L'objectif est de permettre que l'égalité des chances à l'école devienne une réalité, pour que chaque enfant ait droit à un parcours de réussite. La démarche est de construire des ponts entre le monde scolaire et les parents qui en sont le plus éloignés.

- **ASSOCIATION D'ICI DANSE**

Cette association propose la pratique de la danse (Hip-Hop, battle...) lors des temps ATE.

- **LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE**

L'association de La Croix-Rouge Française, c'est à la fois une association de plus 53 000 bénévoles engagés depuis près de 150 ans sur de nombreux fronts de la lutte contre les précarités et une entreprise à but non lucratif de services dans les champs sanitaire, social, médico-social et de la formation avec 17 700 salariés dans plus de 550 établissements.

- **ASSOCIATION LECTURIQUE**

L'association vise à donner le goût de la lecture aux enfants notamment à ceux éloignés du monde du livre. Ainsi, régulièrement, l'association traverse les quartiers à bord de son bus pour venir à la rencontre des enfants. Des manifestations sont également organisées comme la distribution de livres.

- **MJC NOMADE**

La Maison de la Jeunesse et de la Culture Nomade de Vandoeuvre propose une trentaine d'activités ludiques et sportives pour tous âges. Elle a une démarche sociale tournée dans la mixité sociale et l'ouverture des activités aux familles monoparentales et jeunes parents.

- **MJC MASSINON**

La Mjc Massinon anciennement MJC de Maxéville est composée de divers sections proposant de multiples activités. *Elle compte 89 licenciés laxoviens de 3 à 16 ans.*

- **SPRAYLAB DE NANCY**

Cette association est un Collectif d'artistes regroupant des graffeurs (peintres aérosol), des photographes, des plasticiens, des musiciens, et des danseurs. La dernière création de Spraylab, le Centre Culturel Georges Pompidou (CCGP, local de 180m<sup>2</sup>, galerie, atelier de sérigraphie, espace bricolage, deux locaux de répétitions).

- **STANISLAS ECHECS**

Cette association propose des cours d'échecs et organise un tournoi d'échecs annuel à la salle des Fêtes de Gentilly, en faisant participer les écoles de l'agglomération nancéienne.

- **ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE (APR)**

Créée en 1949, l'association Prévention Routière est reconnue d'utilité publique en 1955. Elle conduit ses actions dans de multiples domaines : l'éducation routière des enfants et adolescents, la sensibilisation et l'information du grand public et la formation continue des conducteurs (conducteurs infractionnistes, salariés des entreprises, conducteurs seniors). Elle intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics pour faire des propositions visant à améliorer la sécurité routière.

## FICHE 2 : AIDES COMMUNALES AUX LOISIRS

### **Le dispositif Pass' Sport et Culture**

Issu de la loi contre les exclusions, ce dispositif permet de favoriser l'accès à une pratique culturelle ou sportive.

Il s'adresse aux jeunes scolarisés entre 6 et 25 ans, un quotient familial plafonné à 445 € et qui désirent pratiquer régulièrement une activité de loisirs.

**Le montant de l'aide peut atteindre jusqu'à 120 €, moyennant une participation annuelle pour la famille de 8€.**

La commune subventionne financièrement l'association chargée de ce projet qui permet aux jeunes de pouvoir pratiquer une activité extra-scolaire.

### **Bons Vacances de la Ville de Laxou**

Pour les familles laxoviennes qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) âgé(s) de 3 à 16 ans dans une colonie ou un Accueil de Loisirs Sans Hébergement en dehors de Laxou, agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Commune octroie une aide financière, de 5€ par jour, dans la limite de 10 jours par année civile.

### **Bons Vacances du CCAS de la Ville de Laxou**

Pour une inscription dans un Accueil de Loisirs Sans Hébergement ou une ruche, et si les familles sont bénéficiaires de l'Aide aux Temps Libres délivrée par la CAF, avec un quotient familial inférieur à 800€, une aide supplémentaire peut leur être attribuée par le CCAS.

Toutefois, une participation minimale de 1,60 € par jour et par enfant reste à la charge de la famille.

Ces bons de prise en charge doivent impérativement être établis avant le séjour.

**Ces différentes aides peuvent se cumuler.**

### FICHE 3 : focus sur une des actions du DRE

*Le Dispositif de Réussite Educative met en place diverses actions à destinations des enfants et des adolescents (vu précédemment). Ces actions sont toujours en lien avec la famille.*

*Or, il existe une action spécialement à destination des parents.*

#### Soutien à la parentalité

L'axe parentalité est un axe prioritaire fixé par l'Etat au Dispositif de Réussite Educative.

Tout le travail qui est réalisé avec les jeunes ne peut porter ses fruits que si les parents sont associés aux actions. C'est pour cette raison que nous invitons les parents à toutes les actions que nous mettons en œuvre.

Montrer aux parents comment les animatrices interviennent auprès des enfants lors des facilitateurs de langage, lors de Coups de Pouce CLE ou lors des Journées Prolongées favorise la prise en charge que les parents auront par la suite.

Depuis sept ans, une Educatrice de Jeunes Enfants intervient dans le cadre du D.R.E. plus particulièrement lors des actions « facilitateurs de langage »

Le travail de l'Educatrice de Jeunes Enfants est primordial puisqu'elle joue avec les enfants, elle intervient lors d'une colère, d'une dispute etc... et les parents peuvent alors s'imprégner de la situation et voir comment se passe l'intervention. Les parents peuvent alors poser toutes les questions qu'ils souhaitent.

Ces questions tournent souvent, autour de thématiques telles que le sommeil, la nutrition, l'autorité et proviennent des parents et non des professionnels ce qui facilite le travail par la suite.

Des journées sont régulièrement organisées autour du thème de la petite enfance qui regroupe les familles qui participent à l'action du mercredi matin.

Toutes les familles se retrouvent au CILM et préparent le repas de midi ensemble. Les enfants quant à eux jouent, lisent, écoutent des histoires... Ces journées permettent de développer la cohésion sociale, la communication entre les parents.

Un travail est engagé en transversalité entre le DRE et le service emploi et insertion, qui est présent lors de ces journées afin d'évoquer avec les personnes qui le souhaite leurs difficultés de recherche d'emploi...

L'aspect emploi est également très important dans le travail avec les parents, puisqu'ils sont systématiquement orientés vers le service emploi/insertion et inversement.

De nombreux parents, dont les enfants font partie du DRE, sont dans des situations économiques, et sociales très compliquées, ce qui impacte fortement leur moral.

Le mal-être est aujourd'hui une problématique très présente chez beaucoup de parents. Le DRE est intervenu avec l'IREPS sur cette difficulté en proposant des ateliers axés sur le bien être avec une relaxologue, mais également des ateliers coiffures et maquillages avec des professionnels.

Ce travail sur la parentalité se fait régulièrement, au quotidien, soit par les spectacles proposés par les enfants, soit par les signatures de diplômes des coups de Pouce CLE.

**L'objectif est de valoriser les enfants mais également leurs parents.**

## Conclusion

### *Laxou, une ville reconnue pour sa politique en faveur de l'enfance.*

Précurseur dès 1995 dans une réforme locale des rythmes scolaires, la commune de Laxou a toujours orienté ses efforts vers la qualité de services et d'encadrement offerts aux jeunes publics. De la naissance à 16 ans, tout est mis en place pour les accompagner au mieux dans leur développement.

Depuis 2010, la commune de Laxou est labellisée VILLE AMIE DES ENFANTS par l'UNICEF. De plus, la qualité des politiques éducatives a été récompensée en 2012 par l'obtention du prix Argent TERRITORIA dans la catégorie "Enfance – Jeunesse" pour une innovation portant sur "les portes ouvertes sur l'ATE" ; puis du Prix Or TERRITORIA, en 2013, dans la catégorie « Enfance – Jeunesse » pour « Lutter contre les troubles d'apprentissage du langage et de l'illettrisme »...

Aujourd'hui, la commune de Laxou est connue et reconnue pour la qualité de ses dispositifs et pour l'innovation dont elle a toujours fait preuve en la matière.

Ce Projet Educatif De Territoire est donc l'occasion pour la commune de contractualiser sur un même document la qualité de ses services et l'exemplarité de ses relations partenariales. Il permet également de mettre en exergue les points d'amélioration envisagés.

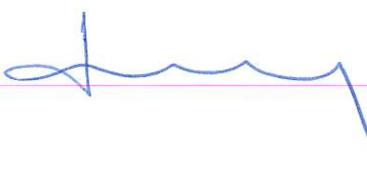
**31 AOUT 2017**

Fait le ....., à Laxou

Le Maire de Laxou

  
  
Laurence Wieser

La Directrice Académique  
des Services de  
l'Education Nationale

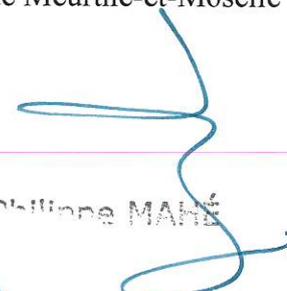


Pour la Directrice, par délégué  
Le Directeur Adjoint  
chargé des Politiques

Philippe DEBIE



Le Préfet  
de Meurthe-et-Moselle

  
Philippe MANÉ

1957

